

# RAPPORT ANNUEL

2019

# Sommaire

<b>1. Rapports du conseil d'administration</b>	<b>Page 3</b>
Rapport de gestion	Page 4
Rapport sur le gouvernement d'entreprise	Page 12
Tableau des résultats des cinq derniers exercices	Page 17
Rapport spécial sur les actions gratuites	Page 18
<b>2. Comptes au 31 décembre 2019</b>	<b>Page 19</b>
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels	Page 20
Comptes sociaux	Page 25
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	Page 47
Comptes consolidés	Page 52
Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées	Page 75

## 1. Rapports au conseil d'administration

**FREELANCE.COM**  
**Société anonyme au capital de 2 891 570, 80 euros**  
**Siège social : 1 parvis de La Défense – 92044 Paris La Défense cedex**  
**384 174 348 RCS NANTERRE**

**I - RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**

Chers actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire pour vous rendre compte de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2019, et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels et consolidés dudit exercice ; lors de cette Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 19 juin 2020.

Vos Commissaires aux comptes vous donneront dans leurs rapports toutes informations quant à la régularité des comptes qui vous sont présentés.

De notre côté, nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

Nous reprenons ci-après les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

Nous vous précisons tout d'abord que les comptes ainsi que les états financiers qui vous sont présentés ne comportent aucune modification concernant les méthodes d'évaluation par rapport à ceux de l'exercice précédent.

### **1. ACTIVITE ET SITUATION DE LA SOCIETE ET DE SES FILIALES**

Les **principaux faits marquants** concernant la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 sont les suivants :

- Freelance.com constate un quasi doublement de son activité RM (Ressource Management) sur 2019 vs 2018.
- Début 2018, le groupe s'est engagé dans une transformation numérique ambitieuse accompagnée d'une simplification de sa structure juridique permettant un allègement conséquent de son organigramme. Dans ce cadre au cours du premier trimestre 2019, les sociétés Ad'Missions SAS et Savoir-Faire et Entreprises ont fait l'objet d'une dissolution sans liquidation au profit de Freelance.com. Par ailleurs, 8 autres filiales Ad'Missions ont été cédées par Freelance.com à Ad'Missions Etudes et Projets avec une plus-value globale de 5 Meuros.
- Le projet SMART (offre de portage salarial digitalisée) et initié en 2018 a perduré toute l'année 2019 doublé d'un nouveau projet informatique majeur pour le groupe, le projet LINK (automatisation des processus de portage administratif).
- Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, les sociétés françaises du groupe ont constitué un groupe d'intégration fiscale dont Freelance.com est la mère. Compte tenu de la convention d'intégration fiscale qui est entrée en vigueur, chaque société fille comptabilise son IS comme si elle était imposée séparément. Par conséquent, les gains et les charges liés à l'intégration fiscale sont intégralement comptabilisés au sein de la société mère : Freelance.com. Sur 2019, une économie d'impôt de 205Keuros a ainsi été générée, correspondant principalement à l'IS des sociétés en déficit. Pour rappeler au 31 décembre 2019, la société dispose d'un déficit reportable indéfiniment de 3 298 Keuros.

- L'impact des nouvelles modalités de facturation intragroupe : à compter de 2019 et suite à la restructuration juridique du groupe, la société Freelance.com ne refacture plus les sociétés Valor Consultants, Valor One, Provigis ainsi que le groupe Savoir Faire sur la totalité des mandats de gestion. Elle conserve la refacturation des frais de présidence, de loyer et des frais généraux mais les charges liées aux salaires sont désormais facturées en direct par la société Freelance Services ;

### **Activité et résultats des filiales :**

La liste des filiales et des participations figure en dernière page de l'annexe aux comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

#### **Maroc :**

Le chiffre d'affaires du Maroc, sur l'exercice 2019, s'élève à 11.9 Meuros vs 9.1 Meuros en 2018 soit une croissance soutenue de 30%. Pour 2019, Freelance.com (Maroc) a réalisé un chiffre d'affaires de 6.9 Meuros (+21%) et EGO INTERIM avec un chiffre d'affaires de 5 Meuros (+52%) confirmant ainsi le développement important de son activité d'intérim entamée en 2018.

Le taux de recouvrement à moins de 90 jours est supérieur à 90%.

#### **Suisse et Allemagne :**

L'année 2019 se termine par un chiffre d'affaires de 45.9 Meuros en contributif consolidé, en hausse de 8 % par rapport à 2018. SAGE est l'entité qui assure la croissance. ERGONOS et ADMISSIONS CH sont en stagnation.

Pour SAGE, cette progression est le résultat d'une croissance structurelle et diversifiée, les grands comptes restent solides, malgré la fin programmée d'un client historique.

En complément avec le rachat de l'entité Naurex à Monaco par le groupe CBV, une synergie s'est mise en place pour la gestion des experts internationaux.

Pour continuer cette dynamique et atténuer les effets de la crise, l'objectif reste d'élargir le panel des clients sur la France, l'Italie, la Suisse et l'Allemagne et renforcer la complémentarité entre le portage salarial local et international et l'assistance technique et le recrutement d'experts et consultants.

#### **France :**

##### **Portage salarial :**

Le marché du portage salarial en France continue sa croissance et les sociétés du groupe s'inscrivent totalement dans cette croissance de marché. Freelance.com, avec l'offre de portage salarial digitalisé (SMART) et l'automatisation des processus de portage administratif (LINK), est devenue un acteur solide de ce marché.

Le pôle Valor composé de Valor Consultants et Valor One a connu une augmentation de 12.6% de son chiffre d'affaires en contributif consolidé (27,6 Meuros). Valor confirme son positionnement auprès des grands donneurs d'ordres.

L'activité portage salarial Ad'Missions a maintenu son niveau de chiffre d'affaires avec 54.5 Meuros en contributif consolidé. Un effort important a été mis en œuvre concernant la réorganisation juridique du pôle Ad'Missions avec une simplification par absorption de 12 sociétés du pôle Ad'Missions.

##### **Provigis :**

Le chiffre d'affaires de Provigis a connu en 2019 une croissance de 14% passant de 1.8 à 2.1 Meuros incluant la facturation effectuée via la société Freelance.com confortant sa position parmi les leaders du secteur des plateformes de conformité fournisseurs.

Freelance Services est la société qui porte le personnel permanent du groupe Freelance France. Son chiffre d'affaires est constitué pour l'essentiel des refacturations intra-groupe.

**Compte de résultat :**

Le chiffre d'affaires réalisé au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élève à **99 409 395** euros contre 62 715 016 euros au cours de l'exercice précédent. Il comprend notamment **2 511 810** euros de refacturation à nos filiales dans le cadre de l'activité de holding contre 5 817 812 euros en 2018.

Les produits d'exploitation ressortent à **99 651 158** euros (63 246 758 euros au cours de l'exercice précédent). Les charges d'exploitation ressortent à **99 255 171** euros (62 688 158 euros au cours de l'exercice précédent). Ces dernières correspondent pour l'essentiel aux autres charges externes pour **98 100 644** euros (contre 61 109 508 euros au cours de l'exercice précédent), aux salaires, traitements et charges sociales pour **381 205** euros (contre 1 272 858 euros au cours de l'exercice précédent), aux dotations d'exploitation pour **547 493** euros (contre 127 070 euros au cours de l'exercice précédent) et aux autres charges d'exploitation pour **27 239** euros (contre 32 470 euros au cours de l'exercice précédent).

Le résultat d'exploitation est un gain de **395 988** euros (pour un gain de 558 599 euros au cours de l'exercice précédent).

Le résultat financier est un gain de **1 114 329** euros contre un gain de 271 297 euros au cours de l'exercice précédent. La Société a reçu **1 550 000** euros de dividendes en 2019 contre 870 431 en 2018. Les intérêts et charges assimilées se sont élevés à **424 221** euros (dont **332 293** euros liés à l'emprunt obligataire).

Le résultat exceptionnel est un **gain** de **5 645 210** euros (contre une perte de 1 069 571 euros au cours de l'exercice précédent) ; gain principalement due à des cessions de titres internes, suite à la réorganisation juridique.

Compte tenu de la convention d'intégration fiscale en vigueur, chaque société fille comptabilise son impôt société comme si elle était imposée séparément. Par conséquent, les gains et les charges liés à l'intégration fiscale sont intégralement comptabilisés au sein de la société mère Freelance.com. Sur 2019, une économie d'impôt de 205 K€ a ainsi été générée, correspondant principalement à l'IS des sociétés en déficit.

Le résultat de l'exercice se traduit par un bénéfice net comptable de **7 360 671** euros (pour une perte de 239 675 euros au cours de l'exercice précédent).

**Bilan :****- Actif :**

Les immobilisations figurent à l'actif pour un total net de **23 153 254** euros comprenant principalement **13 627 388** euros de titres de participation et les développements informatiques en cours, dont le projet SMART (offre de portage salarial digitalisée) et initié en 2018 a perduré toute l'année 2019 doublé d'un nouveau projet informatique majeur pour le groupe, le projet LINK (automatisation des processus de portage administratif).

Le groupe Freelance a continué son projet de simplification juridique engagé en 2018. Dans ce cadre, Freelance.com a absorbé par TUP (Transmission Universelle de Patrimoine) 2 filiales et cédé 8 filiales à Ad'Missions Etudes et Projets, en vue d'une FAS (Fusion-Absorption Simplifiée) par cette dernière.

Il convient de rappeler, à ce sujet, que la dissolution-confusion de la société Savoir-Faire & Entreprise et sa transmission universelle de patrimoine au 1er janvier 2019 ont dégagé un mali technique d'un montant total de 505 600 euros affectés en fonds commercial pour 264 217 euros, le solde de 240 843 euros étant enregistré en charges exceptionnelles (incidence nulle en résultat suite à la reprise de provisions pour risques constituées en 2018).

Il y a également eu une dissolution confusion de la société Ad'Missions SAS et sa TUP qui a générée un mali technique d'un montant de 4 801 852 euros affecté en totalité aux titres de la filiale SAGE.

La société continue de recourir aux services d'un factor.

Au 31 décembre 2019, le solde des créances transmises au factor et non encore réglées par les clients s'élève à **21 213 873** Euros contre 15 014 622 euros à fin 2018.

Les créances sur l'Etat, d'un montant de **5 630 987** euros correspondent principalement à des créances de TVA.

- **Passif :**

Au 31 décembre 2019, le capital social s'élève à **2 891 570,80** euros, les primes et réserves représentent **8 517 875** euros, le report à nouveau débiteur à **1 500 629** euros et le résultat bénéficiaire de **7 360 671** euros.

Les capitaux propres sont d'un montant de **17 311 927** euros.

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à **217 200** euros.

Les dettes sont constituées principalement de :

- **11 408 726** euros d'OCA (emprunts obligataires convertibles) au profit de CBV émises dans le cadre de l'apport du pôle portage fin 2016 ;
- Les emprunts et dettes financières auprès des établissements de crédit qui s'élèvent à **564 079** euros ;
- Les dettes fournisseurs s'élèvent à 32 205 968 euros (dont **4 468 836** euros dus à des entités du groupe) ;
- Et les dettes fiscales et sociales à 7 199 988 euros, et les autres dettes pour **603 878** euros.

## **2. EVENEMENTS POST CLOTURE ET PERSPECTIVES D'AVENIR**

### **Tant en France qu'à l'International :**

Les performances de 2019 ouvrent une bonne perspective sur la croissance pour les prochaines années, confirmée par les réalisations du début d'année, en termes de chiffre d'affaires.

### **La crise sanitaire du Covid-19 :**

Entre le 31 décembre 2019, date de clôture de l'exercice, et le 24 avril 2020, date d'arrêt des comptes par le Conseil d'Administration, est intervenue la crise sanitaire liée au virus COVID-19 qui a créé une situation incertaine.

Le 30 janvier 2020, l'Organisation Mondiale de la santé (OMS) déclare l'urgence de santé publique de portée internationale ; suite à la propagation du coronavirus qui portera le nom de « Covid-19 ». Celle-ci sera qualifiée le 11 mars 2020 par l'OMS de « pandémie du Covid-19 ».

Sauf rares exceptions (sociétés ayant des échanges significatifs avec la Chine continentale, par exemple), il y a lieu de considérer le Covid-19 comme un fait marquant de l'exercice 2020. En effet, même si le Covid-19 n'a pas eu d'incidence sur la situation de la plupart des entreprises au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019, la propagation du virus Covid-19 et les mesures prises par le Gouvernement pour lutter contre cette épidémie qui ont suivi impacteront, sans l'ombre d'un doute, les activités et les situations financières de ces entreprises.

### **A ce stade et compte tenu des mesures de confinement évolutives en France :**

Les conséquences de cette pandémie sur l'activité des prochains mois, les défaillances de nos clients et les résultats de l'exercice 2020 restent difficilement quantifiables.

### **Une communication spécifique du Conseil, sur le sujet, sera faite à l'assemblée.**

A fin mars, les impacts sur les activités de Freelance.com semblent limités. Un recul est cependant constaté sur l'activité de nos filiales de portage salarial, et notamment dans le pôle Ad'Missions.

## **3. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT**

Nous avons, au cours de l'exercice, poursuivi principalement des efforts d'amélioration de nos outils existants sans que ceux-ci puissent être assimilés à de la R&D.

## **4. PRISE DE PARTICIPATION ET DE CONTROLE DANS DES SOCIETES FRANCAISES**

En application de l'article L233-6 al. 1 du Code de commerce, nous vous informons que votre société a pris de nouvelles participations dans des sociétés françaises en 2019. Est entrée, en effet, dans le périmètre des

filiales : la société Freelance One, détenue à 100% par Freelance com ; immatriculée le 10 juillet 2019 avec un capital de 50 000 euros – RCS Nanterre 852 264 431. Elle a été créée pour reprendre l'activité ressource management (RM) de Freelance.com dont le devenir est d'incarner une holding véritable.

Et, à la date du 31 décembre 2019, Freelance.com Models est sortie de ce périmètre (dissolution qui sera suivie d'une liquidation).

Par ailleurs, les sociétés suivantes sont sorties du périmètre des filiales de notre Société au 1<sup>er</sup> janvier 2019, avec la cession de droits sociaux des structures concernées au profit de la SAS Ad'Missions Etudes et Projets (75) :

- SAS Ad'Missions Conseil, Nantes (44)
- SAS Ad'Missions Stratégie et Développement, Pontoise (95)
- SAS Ad'Missions Expertise, Lyon (69)
- SAS Ad'Missions Support et Assistance, Lille (59)
- SAS Ad'Missions Audit & Management, Versailles (78)
- SAS Ad'Missions Ingénierie, Chantilly (60)
- SAS Ad'Missions Consulting, Marseille (13)
- SAS Ad'Missions Solutions, Pacy-sur-Eure (27).

La société détient une partie de ses propres actions en application du contrat de liquidité confié à la société Gilbert Dupont.

Au cours de l'exercice 2019, la société a **acheté 200 545 actions** (contre 120 181 actions sur l'exercice précédent) et en a **vendu 213 021 actions** (contre 71 423 actions sur l'exercice précédent).

Au 31 décembre 2019, elle détient **36 282 actions** (soit 0,1% du capital social) achetées à **2,34 Euros** chacune et d'une valeur nominale de **0,08 Euro**.

## **5. ACTIONNARIAT SALARIE ET DETENTEURS DE CAPITAL SIGNIFICATIFS**

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102 du Code de Commerce nous vous informons qu'aucune action faisant l'objet d'une gestion collective ou dont les intéressés n'ont pas une libre disposition n'est détenue par les salariés.

Les salariés sont bénéficiaires de plans d'actions gratuites (cf IV- Rapport spécial sur les actions gratuites, ci-dessous).

Ils détiennent au 31 décembre 2019 309 875 actions, ce qui équivaut à 0,86% du capital social et 0,53% du droit de vote.

	Actions		Droits de vote	
	En nombre	En %	En nombre	En %
GROUPE CBV INGENIERIE (1)	24 613 985	68,10%	49 227 970	76,27%
EQUITATIVA HOLDING FOUNDATION (2)	3 495 115	9,67%	5 622 807	8,71%

(1) SAS au capital de 5 480 722,65 € et présidée par la société COUR DU MOULIN dont le gérant est Monsieur Sylvestre BLAVET - Président du Conseil d'Administration et Directeur Général depuis le 26/01/2019

(2) EQUITATIVA HOLDING FOUNDATION est une fondation de droit luxembourgeois contrôlée par la famille VIEUJOT

## **6. INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT**

En application des dispositions de l'article D.441-4 du code de commerce, nous vous présentons dans le tableau suivant la décomposition à la date du 31 décembre 2019 du solde des dettes fournisseurs et clients (hors impact

des encaissements en provenance du Factor) qui figurent au bilan.

<b>Fournisseurs</b>	Non échues	1 à 30	31 à 60	61 à 90	91 jours et plus	Total
Nombre de factures non réglées au 31.12.19	654	472	830	466	200	2622
Montant total (en € TTC) des factures non réglées au 31.12.19	5 723 124	4 707 939	8 279 985	4 644 587	1 991 349	25 346 985
% qu'elles représentent par rapport au total des achats (en € TTC)	5,02%	4,13%	7,26%	4,07%	1,75%	22,23%
Nombre et montant de factures exclues relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées	6 858 983 euros					
<b>Clients</b>	Non échues	1 à 30	31 à 60	61 à 90	91 jours et plus	Total
Nombre de factures non réglées au 31.12.19	2176	836	530	36	122	3700
Montant total (en € TTC) des factures non réglées au 31.12.19	22 862 910	7 217 475	4 571 810	313 407	1 053 105	36 018 707
% qu'elles représentent par rapport au total des ventes (en € TTC)	19,34%	6,10%	3,87%	0,27%	0,89%	30,47%
Nombre et montant de factures exclues relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées	3 766 798 euros					

## **7. PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT**

Dans le cadre de l'approbation des comptes tels que précédemment présentés, nous vous proposons, d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019, se traduisant par un bénéfice comptable de 7 360 671 euros et un bénéfice distribuable de **5 860 042 euros**, après apurement du report à nouveau débiteur de 1 500 629 euros de la manière suivante :

- à la réserve légale 154 024 euros, qui est ainsi portée à au moins 10% du capital social, soit **289 157 euros** ;
- au report à nouveau qui devient positif de **5 706 018 euros**.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que la société n'a pas distribué de dividendes au cours des trois derniers exercices.

Nous vous informons que le montant des charges non déductibles du résultat fiscal telles que définies par l'Art.

39-4 du CGI s'élève à 5 765 euros et qu'aucune réintégration fiscale de frais généraux n'a été engagée ou effectuée au cours de l'exercice.

## **8. UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS**

La société a recours aux services d'un factor. Au 31 décembre 2019, le solde des créances transmises à la société d'affacturage et non encore réglées par les clients s'élève à **21 213 873** euros (contre 15 014 622 euros l'exercice précédent).

## **9. PROPOSITION DE RENOUVELLEMENT DU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS**

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 20 juin 2019, délégation a été donnée au Conseil d'administration (pour une période de 18 mois, à compter de cette date) à effet d'opérer sur les actions de la société ; ceci à travers un programme de rachat d'actions. Il a été décidé que :

- le prix maximum d'achat des actions serait de 5 Euros par action hors frais (ou la contre-valeur de ce montant à la même date dans toute autre monnaie). Si, ce prix devait être modifié, l'assemblée générale délègue au Conseil, le pouvoir d'augmenter le capital par incorporation de réserves, d'attribution gratuite d'actions, de division ou de regroupement de titres, de distribution de réserves ou de tous autres actifs, d'amortissement du capital, ou de toute autre opération portant sur les capitaux propres, le pouvoir d'ajuster le prix d'achat susvisé afin de tenir compte de l'incidence de ces opérations sur la valeur de l'action
- et que le montant global affecté au programme n'excéderait pas 4.500 Keuros ;

A la clôture de l'exercice 2019, la société détient **36 282** de ses propres actions, pour une valeur de **84 860** euros.

Le programme de rachat d'actions devrait se poursuivre.

## **10. COMPTES CONSOLIDES**

En 2019, le groupe a poursuivi sa consolidation et s'est engagé dans une transformation numérique ambitieuse accompagnée d'une simplification de sa structure juridique.

Les comptes consolidés ont été établis en conformité avec les méthodes comptables en vigueur en France, l'annexe donnant toute précision sur les principes et méthodes retenus ainsi que sur le périmètre de consolidation. Ils peuvent être résumés comme suit :

### **Compte de résultat consolidé :**

Au cours de l'année 2019, le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de **237 127** Keuros à comparer avec 187 711 Keuros en 2018, soit en hausse de **26,33** %. Le résultat d'exploitation consolidé est en gain de **7 824** Keuros à comparer avec celui de 2018 qui s'élevait à 5 768 Keuros soit une hausse de **35,64**%.

Le résultat financier consolidé est négatif de **674** Keuros à comparer à une perte de 737 Keuros en 2018.

Le résultat courant ressort à **7 149** Keuros contre 5 031 Keuros en 2018.

Le résultat exceptionnel ressort négatif à **222** Keuros contre un gain de 388 Keuros en 2018.

La charge d'impôt s'élève à **1 024** Keuros

Le résultat net de l'ensemble consolidé (part du groupe) ressort en bénéfice à **5 904** Keuros contre 4 448 Keuros en 2018.

### **Bilan consolidé :**

Les écarts d'acquisition sont inscrits pour 35 650 Keuros.

Les immobilisations incorporelles nettes s'élèvent à **3 172** Keuros

Les créances clients nettes (non transmises à la société d'affacturage) et les comptes rattachés s'élèvent à **49 689** Keuros Au 31 décembre 2019, le solde des créances transmises au factor s'élève à **21 213** Keuros

La trésorerie du groupe s'élève à **26 624** Keuros au 31 décembre 2019 (contre 20 327 Keuros l'exercice précédent). Un tableau de financement est compris dans l'annexe aux comptes consolidés.

Les fonds propres consolidés, part du groupe, sont positifs de **39 737** Keuros (contre 33 519 Keuros l'exercice précédent).

Les dettes financières du groupe d'un montant de **11 482** Keuros sont principalement constituées de l'emprunt obligataire convertible lié à l'apport par Groupe CBV Ingénierie du pôle portage.

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés représentent **34 729** Keuros

Les dettes fiscales et sociales s'élèvent à 41 764 Keuros comprenant principalement les salaires et charges à payer aux consultants des sociétés de portage du groupe Freelance.com.

**Pour rappel et en vertu de l'art. L.225-102-1, III code de commerce, la Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF consolidée) est jointe au présent rapport de gestion.**

Après lecture des rapports de vos Commissaires aux comptes, nous nous tiendrons à votre disposition pour vous donner tout complément d'information que vous pourriez souhaiter.

**Le Conseil d'administration**

## II - RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

### **1. MODALITES D'EXERCICE DE LA DIRECTION GENERALE**

Notre société, en application de l'article L.225-51-1 du Code de Commerce, est dirigée par un Président, Monsieur Sylvestre Blavet, qui cumule ses fonctions avec celles de Directeur Général depuis la décision du Conseil d'administration des 17 et 18 décembre 2018.

### **2. CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Nous vous communiquons l'état des conventions visées aux articles L 225-38 et suivants du Code de commerce, régulièrement autorisées par le Conseil d'administration de notre Société et conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ou qui se sont poursuivies au cours dudit exercice :

- **Convention de domiciliation de bureaux sis au n° 254 rue du Faubourg Saint Honoré à Paris** conclue le 18/12/2018

*(Autorisée par le Conseil d'administration lors de sa réunion du 18 décembre 2018)*

Société : Groupe CBV Ingénierie

Mandataire commun : Sylvestre Blavet, représentant de Cour du Moulin, Présidente de Groupe CBV Ingénierie et Président du Conseil d'administration de Freelance.com

Prix : cinquante pour cent (50%) du loyer et des charges supportées par Freelance.com, payables par trimestre civil à échoir, sur facture envoyée par Freelance.com (à titre informatif, le montant des sommes supportées par Freelance.com s'élève à 109 962,97 euros pour l'année 2019, dont 54 981,49 euros refacturé à CBV).

- **Contrat de prestation de service** conclue le 11/09/2019  
*(Autorisée par le Conseil d'administration lors de sa réunion du 26 juillet 2019)*

Société : JOHLO SARL

Prestataire : Société JOHLO SARL représentée par Claude TEMPE, Gérant

Client : Société Freelance.com représentée par Sylvestre BLAVET, Président du Conseil d'administration.

Le coût de la prestation a été valorisé comme suit :

- une journée de prestation sera facturée 1.500 euros HT au client, dans la limite de 12 jours par mois. Tout dépassement de ce temps d'intervention devra faire l'objet d'un avenant au contrat qui précisera les nouvelles conditions financières.  
En complément de cette tarification, au démarrage de la prestation, une facture complémentaire de 15.000 euros HT sera émise, pour couvrir les frais de démarrage de la mission (à titre informatif, le montant total facturé est de 27.359,93 euros HT avec une facture de démarrage de mission qui s'est élevée à 15.000 euros HT, des prestations (juillet et août 2019) qui se sont élevées à 9 000 euros HT et un remboursement de frais de 3.359,93 euros.)

Nous vous laissons prendre connaissance du rapport des Commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles L 225-38 et suivants du Code de commerce, conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ou qui se sont poursuivies au cours dudit exercice.

### 3. REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS

La rémunération annuelle brute du Président Directeur Général est de **198 Keuros** *Elle reste fixée à ce montant depuis le cumul des fonctions de Président et de Directeur Général (18 décembre 2018).*

### 4. SITUATION DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS

Le Conseil rappelle la situation des mandats des administrateurs et précise qu'aucun des mandats n'est parvenu à son terme.

#### **Mandats des Administrateurs au 31 décembre 2019 :**

<b>Administrateur</b>	<b>Date de nomination ou renouvellement</b>	<b>Expiration : AGO statuant sur les comptes</b>
Sylvestre Blavet	AGO 17 juin 2015	2020
Yassir Khalid	CA 17 juin 2015	2020
Mohamed Benboubker	AGO 06/07/2017	2022
Olivier Martin	CA 21/04/2017	2020
Jérôme Teissier	CA 21/04/2017	2020
Claude TEMPE	AGO 20/06/2019	2024

#### **Mandats et fonctions exercés dans d'autres sociétés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 :**

<b>Mandataire social</b>	<b>Mandat ou fonction exercé</b>	<b>Société</b>
Yassir Khalid	Gérant Gérant Administrateur	Y Advisory SARL Jefrey SARL <b>Torch Partners France.</b>
Claude Tempe	Gérant Gérant	<b>Johlo SARL</b> SCI Tempe Carmi
Mohamed Benboubker	Gérant Gérant Co-gérant Co-gérant Co-gérant Co-gérant	Antic SBF Distribution Ryad Ouled Said B&B Holding Freelance.com Maroc Ego Interim Ego Recrutement
Sylvestre Blavet	Gérant Président Président Président du Conseil d'administration et administrateur Président du Conseil d'administration et administrateur Gérant Director Président du Conseil d'administration et administrateur Président du Conseil d'administration et administrateur Président du Conseil d'administration et administrateur Président du Conseil d'administration et administrateur Représentant permanent de Groupe CBV	Cour du Moulin SARL Petrolis Consulting SAS Ad'Missions SAS Petrolis SA  Sage SA  ITA Telecom Slovakia Pahntos International Pte Ltd Capefront SA  GPC SA  Ad'Missions SA  Ergonos SA  AD'Missions Savoir-Faire

	Ingénierie, administrateur <b>Président</b> <b>Gérant</b>	<b>Igloo Villard SASU</b> <b>SCI Sempao</b>
Olivier Martin	Gérant Gérant	CO-Martin SARL SCGP <b>SC Elmica</b> <b>SC Résidence ma campagne</b> <b>Aquitaine énergy</b>
Jérôme Teissier	Président	Financière JWAY SAS

## **5. OPERATIONS SUR TITRES REALISEES PAR LES DIRIGEANTS**

Nous vous indiquons ci-après les opérations effectuées par les dirigeants au cours de l'exercice 2019 et dont le montant cumulé dépasse 20 000 euros :

- Groupe CBV Ingénierie, actionnaire de la Société, a vendu **773 000** actions entre le 23 avril et le 21 octobre 2019.

## **6. SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Les mandats de Commissaires aux Comptes : Madame Brigitte NEHLIG (titulaire) et Monsieur Eric FERTE (suppléant), du cabinet CAD (titulaire) et du cabinet Audit Conseil Révision Larose (suppléant) restent valables.

**7. DELEGATIONS DE COMPETENCES AU CONSEIL, ACCORDEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE, EN COURS DE VALIDITE OU UTILISEES :**

Délégation	Date de l'AG et résolution	Durée de la délégation	Echéance	Utilisation
Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration à l'effet de décider une augmentation du capital en numéraire réservée aux salariés adhérents d'un plan d'épargne entreprise conformément aux dispositions des articles L 225-129-6 du Code de Commerce et L 3332-18 et suivants du Code du Travail, avec suppression du droit préférentiel de souscription réservée aux salariés de la Société	AGM 20/06/2019 10 <sup>ème</sup> résolution	26 mois	<b>18/08/2021</b>	Utilisée partiellement
Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social par annulation des actions auto-détenues	AGM 20/06/2019 11 <sup>ème</sup> résolution	18 mois	<b>18/12/2020</b>	Non utilisée
Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration à l'effet de décider l'émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital ou donnant droit à un titre de créance	AGM 20/06/2019 12 <sup>ème</sup> résolution	26 mois	<b>18/08/2021</b>	Non utilisée
Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration à l'effet de décider l'émission, sans droit préférentiel de souscription des actionnaires et sans indication de bénéficiaires, d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital ou donnant droit à un titre de créance par offre au public	AGM 20/06/2019 13 <sup>ème</sup> résolution	26 mois	<b>18/08/2021</b>	Non utilisée
Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration à l'effet de décider l'émission, sans droit préférentiel de souscription des actionnaires et sans indication de bénéficiaires, d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital ou donnant droit à un titre de créance, par placement privé visé à	AGM 20/06/2019 14 <sup>ème</sup> résolution	26 mois	<b>18/08/2021</b>	Non utilisée

l'article L. 411-2, II du Code monétaire et financier et dans la limite de 20% du capital social par an				
Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration à l'effet de décider d'augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes	AGM 20/06/2019 15 <sup>ème</sup> résolution	26 mois	<b>18/08/2021</b>	Non utilisée
Autorisation à donner au Conseil d'administration, à l'effet d'augmenter le nombre de titres émis conformément aux dispositions de l'article L.225-135-1 du Code de commerce, en cas de mise en œuvre des délégations de compétence visées aux résolutions précédentes avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription, selon le cas	AGM 20/06/2019 16 <sup>ème</sup> résolution	26 mois	<b>18/08/2021</b>	Non utilisée
Fixation du plafond global des autorisations d'émission d'actions et de valeurs mobilières donnant accès au capital applicables et de valeurs mobilières représentatives de créances	AGM 20/06/2019 17 <sup>ème</sup> résolution	26 mois	<b>18/08/2021</b>	Non utilisée

### III - TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

NATURE DES INDICATIONS	Exercice 2015	Exercice 2016	Exercice 2017	Exercice 2018	Exercice 2019
<b>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>					
Capital social	2 054 997	2 455 036	2 467 037	2 861 623	2 891 571
Nombre d'actions ordinaires	4 109 994	30 687 955	30 837 958	35 770 284	36 144 635
Nombre d'actions à dividende prioritaire sans droit de vote					
Nombre max. d'actions à créer					
Par conversion d'obligations					
Par droit de souscription					
<b>OPERATIONS ET RESULTATS</b>					
Chiffres d'affaires (HT)	21 608 479	22 245 111	28 266 796	62 715 016	99 409 395
Résultat avant impôts, participation, dotations aux amortissements	-320 241	128 602	-1 676 796	-74 759	6 640 870
Impôt sur les bénéfices	4 131				-205 144
Participation des salariés					
Résultat après impôts, participation, dotation aux amortissements et provisions	-2 682 947	-616 399	-527 593	-239 675	7 360 671
Résultat distribué					
<b>RESULTAT PAR ACTION</b>					
Résultat avant impôts, participation, avant dotations aux amortissements et provisions	-0,08	0,00	-0,05	0,00	0,18
Résultat après impôts, participation, dotation aux amortissements et provisions	-0,65	-0,02	-0,02	-0,01	0,20
Participation des salariés					
Résultat par action distribuée					
Ventes de marchandises					
<b>PERSONNEL</b>					
Effectif moyen des salariés	18	18	4	4	2
Montant de la masse salariale de l'exercice	927 535	1 033 012	544 620	866 542	259 713
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité Sociale, œuvres sociales)	465 710	503 406	285 522	406 316	121 492

## IV – RAPPORT SPECIAL SUR LES ACTIONS GRATUITES

Le 19 mai 2017, le Conseil d'administration de notre société a décidé d'attribuer gratuitement 600.000 actions par an pendant 5 ans au profit des mandataires sociaux et salariés du groupe en fonction de l'atteinte d'objectifs de performance ; un plan qui serait étalé sur cinq ans « PAGA2018 ». De plus, le Conseil réunit le 18 mai 2018 a fixé les critères relatifs à ce PAGA.

Les conditions et modalités d'attribution gratuite d'actions « AGA2018 » qui ont été retenues sont :

- un critère de performance,
- un nombre qui s'inscrit dans la limite de 10% du capital social ;

et

- une durée de cinq (5) pour la disposition ; durée qui passe par : une période d'acquisition (1 an), une période de conservation (1 an) et une période de disposition (2ans).

Nous avons l'honneur de vous informer qu'à l'issue l'exercice clos le 31 Décembre 2019 :

1 – sur les 458 070 actions attribuées le 18 mai 2018, 374 351 ont été acquises le 29 avril 2019 (PAGA 2017)

2 – sur les 327 164 actions attribuées le 19 avril 2019, **273 682** (77 personnes) pourront être acquises en mai 2020 (PAGA 2018)

3 – sur les 423 000 (**78** personnes) actions encore distribuables au 24 avril 2020, **303 733** actions ont été effectivement attribuées, en fonction de critères de performance (délai d'acquisition d'1 an).

Il convient de souligner que :

1 - L'acquisition effective des AGA à l'issue de la Période d'Acquisition est subordonnée au respect, par chacun des bénéficiaires, de la condition essentielle et déterminante d'exercer une fonction éligible au sens du plan d'AGA, à savoir être : salarié permanent en poste au 1er janvier 2018 de Freelance.com et ses filiales françaises ainsi que certains salariés des filiales étrangères membre qui lui sont liés dans les conditions prévues à l'article L225-197-3 du code de commerce ou mandataire social dans les conditions de l'article L225-197-1, II du code de commerce (sous réserve des dispositions de l'article L225-197-6 du code de commerce) (une « Fonction Eligible »).

Il est à noter que la date de la cessation de la Fonction éligible concernée sera, de manière générale, la date de constatation de la cessation du contrat de travail ou du mandat social, et dans les cas spécifiques suivants :

- en cas de révocation : la date de la délibération de l'organe compétent statuant sur cette révocation ;
- en cas de licenciement : la date de la notification du licenciement ;
- en cas de démission : la date de la réception, par la Société, de la lettre de démission.

2 - sous réserve de respecter l'insaisissabilité et l'incessibilité des AGA, le bénéficiaire concerné pourra exercer tous les droits attachés aux AGA acquises, à savoir :

- le droit préférentiel de souscription ;
- le droit de communication ;
- le droit de participer aux assemblées générales de la Société ;
- le droit de vote ;
- le droit aux dividendes et aux éventuelles réserves distribuées

## 2. Comptes au 31 décembre 2019

**Brigitte NEHLIG**  
Commissaire aux Comptes  
Compagnie Régionale de Versailles

23, rue du Château  
92250 LA GARENNE COLOMBES



23/25 Avenue Mac-Mahon  
75017 PARIS

# FREELANCE.COM

Société Anonyme au capital de 2 891 570,80 euros  
Siège social : 1, parvis de la Défense – 92044 Paris La Défense cedex  
RCS Nanterre B 384 174 348 - SIRET 384 174 348 00076 - APE 6202 A

## Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

**Exercice clos le 31 décembre 2019**

A l'Assemblée Générale de la société FREELANCE.COM,

## Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société FREELANCE.COM relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 24 avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## Fondement de l'opinion

### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note 2.1 « Participations, et autres titres immobilisés », page 7 de l'annexe des comptes annuels, relatif aux modalités d'évaluation de la société PROVIGIS qui n'est appréciée qu'en fonction de ses perspectives de croissance.

## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Le chiffre d'affaires de l'activité opérationnelle est reconnu dans les conditions décrites dans la note 2.6 de l'annexe. Nous avons pris connaissance des procédures suivies par la société et avons testé leur efficacité au cours de l'exercice. Nous nous sommes également assurés, par sondages, de la correcte comptabilisation des charges directes correspondantes.
- Les titres de participation et mali techniques afférents, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2019 s'établit à 18,8 millions d'euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note 2.1 de l'annexe.  
Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations par comparaison avec les réalisations et par entretien avec la direction financière, et à revoir les calculs effectués.
- Les principales opérations intervenues sur le portefeuille de titres de participation au cours de l'exercice écoulé sont décrites dans les notes (page 7) et 3.1 (pages 10 à 13) de l'annexe. Nous nous sommes assurés du caractère approprié de leur traitement comptable, d'une part, et de l'information donnée dans les différentes notes concernées de l'annexe, d'autre part.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

### *Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires*

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration arrêté le 24 avril 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

### *Rapport sur le gouvernement d'entreprise*

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

## *Autres informations*

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

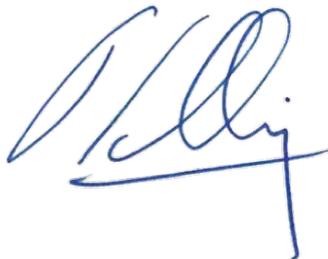
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

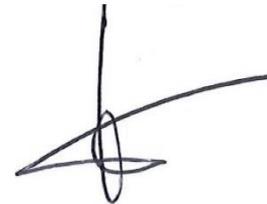
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- 
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à La Garenne Colombes et à Paris, le 30 avril 2020  
Les Commissaires aux Comptes



**Brigitte NEHLIG**  
Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie régionale de Versailles



**Comptabilité Audit Développement**  
**Alexandre DROUHIN**  
Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie régionale de Paris

# Comptes Sociaux 31/12/2019

---



**Table des matières**

BILAN ACTIF.....	3
BILAN PASSIF.....	4
COMPTE DE RESULTAT.....	5
NOTE ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX.....	7
<b>Note 1 - Faits marquants de la période et évènements post clôture.....</b>	<b>7</b>
<b>Note 2 - REGLES et METHODES D'EVALUATION.....</b>	<b>8</b>
2.1. Participations, et autres titres immobilisés.....	8
2.2. Immobilisations incorporelles et corporelles.....	8
2.3. Provisions pour risques et charges.....	9
2.4. Créances et dettes.....	9
2.5. Valeurs mobilières de placement.....	9
2.6. Reconnaissance du chiffre d'affaires.....	9
2.7. Produits et charges exceptionnels.....	10
2.8. Indemnités de départ en retraite.....	10
<b>Note 3 - Informations sur les postes du Bilan.....</b>	<b>10</b>
3.1. Mouvements ayant affecté les divers postes de l'actif immobilisé.....	10
3.2. Créances et dettes d'exploitation.....	13
3.3. Capitaux propres.....	14
3.4. Provisions réglementées, pour risques et charges et pour dépréciation.....	15
3.5. Dettes financières.....	15
3.6. Comptes de régularisation.....	16
<b>Note 4 - Informations sur les postes du résultat.....</b>	<b>17</b>
4.1. Ventilation du chiffres d'affaires.....	17
4.2. Autres Produits d'exploitation.....	17
4.3. Détail des achats et charges externes.....	17
4.4. Détail du résultat financier.....	18
4.5. Détail du résultat exceptionnel.....	18
4.6. Déficit reportable.....	19

Note 5 - Autres informations .....	19
5.1. Engagements hors bilan .....	19
5.2. Effectif moyen .....	20
5.3. Honoraires des Commissaires aux comptes.....	20
5.4. Passifs éventuels .....	20
5.5. Informations sur les parties liées .....	20
5.6. Informations sur les attributions d'actions gratuites.....	20
Note 6 - Tableau des filiales et des participations .....	21

## BILAN ACTIF

ACTIF en €	BRUT	Amort et Provisions	NET	NET
	31/12/2019	31/12/2019	31/12/2019	31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement et assimilés				
Frais de développement				
Frais de recherche				
Concessions, brevets et droits similaires	2 580 955	578 310	2 002 646	2 278 942
Logiciels				
Fonds commercial	283 539	19 322	264 217	
Autres immo.incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours	1 211 173		1 211 173	154 853
Avces/immob.incorporelles				
<b>TOTAL Immobilisations incorporelles</b>	<b>4 075 667</b>	<b>597 632</b>	<b>3 478 036</b>	<b>2 433 795</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage	137 851	81 528	56 323	
Autres immobilisations corporelles	713 256	463 221	250 034	271 535
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<b>TOTAL Immobilisations corporelles</b>	<b>851 106</b>	<b>544 749</b>	<b>306 357</b>	<b>271 535</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Autres participations	14 260 598	633 210	13 627 388	16 508 798
Créances rattachées à des participations	104 654		104 654	100 622
Autres titres immobilisés	84 860		84 860	85 640
Prêts	139 159	15 838	123 321	
Autres immobilisations financières	5 428 638		5 428 638	664 382
<b>TOTAL Immobilisations financières</b>	<b>20 017 910</b>	<b>649 048</b>	<b>19 368 862</b>	<b>17 359 442</b>
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>24 944 683</b>	<b>1 791 429</b>	<b>23 153 254</b>	<b>20 064 772</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
<b>CREANCES</b>				
Avces & acptes versés/cmdes				
Créances clients	19 074 799	429 176	18 645 623	11 797 244
Autres créances	17 482 123	6 211	17 475 912	9 543 871
Capital sscrit appelé, n.versé				
<b>TOTAL Créances</b>	<b>36 556 922</b>	<b>435 386</b>	<b>36 121 536</b>	<b>21 341 115</b>
<b>DISPONIBILITES ET DIVERS</b>				
Valeurs mobilières de placement	4 064		4 064	
Disponibilités	10 087 745		10 087 745	5 891 561
Charges constatées d'avance	361 450		361 450	302 881
<b>TOTAL Disponibilités et divers</b>	<b>10 453 258</b>		<b>10 453 258</b>	<b>6 194 442</b>
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>47 010 180</b>	<b>435 386</b>	<b>46 574 794</b>	<b>27 535 558</b>
Frais d'émission d'emprunts - Charges à répartir				
Primes de remboursement				
Ecart de conversion - actif				
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>71 954 864</b>	<b>2 226 815</b>	<b>69 728 049</b>	<b>47 600 330</b>

## BILAN PASSIF

PASSIF en €	31/12/2019	31/12/2018
<b>SITUATION NETTE</b>		
Capital social	2 891 571	2 861 623
Primes liées au capital	8 212 515	8 242 463
Réévaluation des immobilisations inc./corporelles		
Réserve légale	135 133	135 133
Réserves stat.& contractuelles	153 440	153 440
Réserves réglementées		
Autres réserves	16 787	16 787
Report à nouveau	-1 500 629	-1 260 955
Résultat de l'exercice - Part du groupe	7 360 671	-239 675
<b>TOTAL Situation nette</b>	<b>17 269 487</b>	<b>9 908 816</b>
Subvention d'investissement		
Provisions règlementées	42 440	
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>17 311 927</b>	<b>9 908 816</b>
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provision pour risques et charges	217 200	1 255 541
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>217 200</b>	<b>1 255 541</b>
<b>DETTES FINANCIERES</b>		
Emprunts obligataires convertibles	11 408 726	11 408 726
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes financières auprès des établissements de crédit	564 079	
Emprunts et dettes financières divers		
<b>TOTAL Dettes financières</b>	<b>11 972 805</b>	<b>11 408 726</b>
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Avances reçues sur commandes	39 643	
Fournisseurs et comptes rattachés	32 205 968	19 592 526
Dettes fiscales et sociales	7 199 988	5 032 907
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	603 878	20 131
<b>TOTAL Dettes diverses</b>	<b>40 049 476</b>	<b>24 645 564</b>
Produits constatés d'avance	171 874	381 683
<b>DETTES</b>	<b>52 194 156</b>	<b>36 435 973</b>
Ecart de conversion - passif	4 766	
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>69 728 049</b>	<b>47 600 330</b>

## COMPTES DE RESULTAT

COMPTES DE RESULTAT en €	France	Export	NET	NET
			31/12/2019	31/12/2018
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	98 739 500	669 895	99 409 395	62 715 016
<b>TOTAL Chiffre d'Affaires nets</b>	<b>98 739 500</b>	<b>669 895</b>	<b>99 409 395</b>	<b>62 715 016</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges			98 621	404 258
Autres produits d'exploitation			143 142	127 484
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>99 651 158</b>	<b>63 246 758</b>
<b>CHARGES EXTERNES</b>				
Achat de marchandises (et droits de douane)				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres charges et charges externes			98 100 644	61 109 508
<b>TOTAL Charges externes</b>			<b>98 100 644</b>	<b>61 109 508</b>
<b>IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES</b>			<b>198 590</b>	<b>146 252</b>
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>				
Salaires et traitements			259 713	866 542
Charges sociales			121 492	406 316
<b>TOTAL Charges de personnel</b>			<b>381 205</b>	<b>1 272 858</b>
<b>DOTATION D'EXPLOITATION</b>				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			261 055	63 226
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotation aux provisions sur actif circulant			286 438	63 844
Dotation aux provisions pour risques et charges				
<b>TOTAL Dotations d'exploitation</b>			<b>547 493</b>	<b>127 070</b>
<b>AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>27 239</b>	<b>32 470</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>99 255 171</b>	<b>62 688 159</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>395 988</b>	<b>558 599</b>

COMPTE DE RESULTAT en €	NET 31/12/2019	NET 31/12/2018
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>395 988</b>	<b>558 599</b>
Perte supportée ou bénéfice transféré Bénéfice attribué ou perte transférée		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits financiers de participation	1 629 468	894 038
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	86	
Autres intérêts et produits assimilés	125	340
Reprises sur provisions et transferts de charges	101 604	340 000
Différences positives de change	202	605
<b>TOTAL Produits financiers</b>	<b>1 731 485</b>	<b>1 234 983</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations financières aux amortissements et provisions	188 185	546 629
Intérêts et charges assimilés	424 221	416 919
Différences négatives de change	4 750	138
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL Charges financières</b>	<b>617 156</b>	<b>963 686</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>1 114 329</b>	<b>271 297</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>1 510 316</b>	<b>829 896</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	745	57 080
Produits exceptionnels sur opérations en capital	5 989 429	379 272
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 216 874	1 339 886
<b>TOTAL Produits exceptionnels</b>	<b>7 207 049</b>	<b>1 776 238</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	443 019	841 092
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	954 314	720 242
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	164 505	1 284 475
<b>TOTAL Charges exceptionnelles</b>	<b>1 561 838</b>	<b>2 845 809</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>5 645 210</b>	<b>-1 069 571</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise Impôt sur les bénéfices	-205 144	
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>108 589 691</b>	<b>66 257 979</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>101 229 021</b>	<b>66 497 654</b>
<b>RESULTAT NET</b>	<b>7 360 671</b>	<b>-239 675</b>

## NOTE ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

Les comptes annuels sont établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2014-03 du 5 juin 2014 modifié.

Les conventions suivantes ont notamment été respectées :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Aucune dérogation aux prescriptions comptables n'a été faite.

Tous les montants de l'annexe sont exprimés en euros ou en milliers d'euros (KEUR).

Les notes ci-dessous représentent l'annexe aux comptes sociaux au 31 décembre 2019 qui présentent un total de bilan de 69 728 049 euros et un bénéfice net de 7 360 671 euros.

### Note 1 - Faits marquants de la période et évènements post clôture

En 2019, les principaux faits marquants sont les suivants :

Freelance.com constate un quasi doublement de son activité RM (Ressource Management) sur 2019 vs 2018.

Début 2018, le groupe s'est engagé dans une transformation numérique ambitieuse accompagnée d'une simplification de sa structure juridique permettant un allègement conséquent de son organigramme. Dans ce cadre au cours du premier trimestre 2019, les sociétés AD'Missions SAS et Savoir-Faire et Entreprises ont fait l'objet d'une dissolution sans liquidation au profit de Freelance.com. Par ailleurs, 8 autres filiales AD'Missions ont été cédées par FREELANCE.COM à AD'Missions Etudes et Projets avec une plus-value globale de 5 M€.

Le projet SMART (offre de portage salarial digitalisée) et initié en 2018 a perduré toute l'année 2019 dédoublé d'un nouveau projet informatique majeur pour le groupe, le projet LINK (automatisation des processus de portage administratif).

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, les sociétés françaises du groupe ont constitué un groupe d'intégration fiscale dont FREELANCE.COM est la mère.

#### Evènements post-clôture

- La crise sanitaire du Covid19

Entre le 31 décembre 2019, date de clôture de l'exercice, et le 24 avril 2020, date d'arrêté des comptes par le Conseil d'Administration, est intervenue la crise sanitaire liée au virus COVID-19 qui a créé une situation sans précédent au niveau économique, social et opérationnel.

Freelance.com a adapté son organisation pour garantir le niveau de service attendu par ses clients, entreprises et talents, documenté dans un Plan de Continuité d'Activité (PCA), et ainsi sécuriser l'ensemble des prestations en cours, tout en préservant ses employés, et notamment :

- La mise en place du télétravail pour l'ensemble des salariés avec des outils dédiés,
- La production de documentations et formations spécifiques liée à la gestion de crise du covid-19,
- La mise en place d'un service de continuité d'activités,
- Le recours au chômage partiel.

A fin mars, les impacts sur les activités de Freelance.com semblent limités. Un recul est cependant constaté sur l'activité de nos filiales de portage salarial, et notamment dans le pôle AD'Missions.

Compte tenu des mesures de confinement évolutives en France, les conséquences de cette pandémie sur l'activité des prochains mois, les défaillances de ses clients et les résultats de l'exercice 2020 restent difficilement quantifiables. Néanmoins, à la date d'arrêt des comptes, la direction de la société n'a pas connaissance d'incertitudes significatives susceptibles de remettre en cause la capacité de la société FREELANCE.COM et de ses filiales opérationnelles à poursuivre leur exploitation.

## **Note 2 - REGLES et METHODES D'EVALUATION**

### **2.1. Participations, et autres titres immobilisés**

La valeur brute des titres est constituée par le coût d'achat incluant les frais accessoires, notamment d'avocats.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les dotations et reprises de provisions pour dépréciation des titres de participation et créances associées sont inscrites en résultat financier.

La valeur d'inventaire des filiales opérationnelles, autre que Provigis, est appréciée en fonction de critères de rentabilité et de développement.

La valeur d'inventaire de Provigis est appréciée en fonction de ses perspectives de croissance.

### **2.2. Immobilisations incorporelles et corporelles**

La valeur brute des éléments incorporels et corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée ou de production des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

Les actifs non amortissables de l'actif immobilisé sont, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de la valeur actuelle de ces biens.

Les amortissements sont calculés sur la durée normale d'utilisation des biens selon le mode linéaire.

Les durées d'amortissements les plus généralement retenues sont les suivantes :

- logiciels	4 ans
- logiciel spécifique	3 à 5 ans
- installations générales, agencements, aménagements	5 ans
- matériel de bureau et informatique	3 ou 4 ans
- mobilier	8 ans

Les fonds commerciaux ne sont pas amortis (durée de vie illimitée) mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel.

### **2.3. Provisions pour risques et charges**

Ces provisions sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements survenus ou en cours rendent probables à la date d'établissement des comptes, dès lors que leur montant peut être estimé avec une précision suffisante.

Les provisions sont évaluées à chaque clôture et font l'objet d'une reprise lors de leur utilisation (comptabilisation des charges correspondantes) ou de la disparition du risque initialement prévu.

### **2.4. Créances et dettes**

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

### **2.5. Valeurs mobilières de placement**

Les valeurs mobilières de placement sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition.

Elles font, lorsque nécessaire, l'objet d'une provision calculée pour chaque ligne de titre d'une même nature, afin de ramener leur valeur au cours de bourse moyen du dernier mois, ou à leur valeur de négociation probable pour les titres non cotés. Conformément au principe de prudence, les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées en compte de résultat.

### **2.6. Reconnaissance du chiffre d'affaires**

Les factures de prestations de services sont émises chaque mois au vu du rapport d'intervention signé du client et du prestataire concernant les prestations du mois précédent.

Aucun revenu n'est constaté pour des missions non encore réalisées quelle qu'en soit la durée.

## 2.7. Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise mais également de ceux qui présentent un caractère exceptionnel eu égard à leurs montants.

## 2.8. Indemnités de départ en retraite

Les engagements liés aux indemnités de départ en retraite dues au personnel en activité sous contrat à durée indéterminée ne sont pas constatés sous forme de provision, ni mentionnés en engagements hors bilan du fait de leur caractère non significatif.

## Note 3 - Informations sur les postes du Bilan

### 3.1. Mouvements ayant affecté les divers postes de l'actif immobilisé

Valeur brute des immobilisations	31/12/2018	Fusion	Acquisitions	Cessions	31/12/2019
Logiciel acquis					
Logiciel spécifique	707 566				707 566
Site Internet Freelance.com	15 660				15 660
Autres	13 440	44 290			57 730
Marque Freelance.com	1 800 000				1 800 000
Fonds commercial		283 539			283 539
Immobilisation incorporelle en cours	154 853		1 056 320		1 211 173
<b>s/total immobilisations incorporelles</b>	<b>2 691 519</b>	<b>327 829</b>	<b>1 056 320</b>		<b>4 075 668</b>
Agencement aménagement		137 851			137 851
Installations générales	198 850	16 206	3 951		219 007
Matériel de bureau, informatique, mobilier	218 210	233 711	42 326		494 247
<b>s/total immobilisations corporelles</b>	<b>417 060</b>	<b>387 768</b>	<b>46 278</b>		<b>851 105</b>

Le nouvel outil de gestion TEOPHILE mis en service en toute fin d'exercice 2018 pour 479 K€, ayant vocation à s'inscrire dans une évolution du portage salarial vers de nouveaux services, a été déployé techniquement mais pas commercialement : une partie a été dépréciée en 2019 pour 118 K€. La valeur nette de cet actif s'élève à 200 K€ à fin 2019.

Les immobilisations incorporelles en-cours sont liées au développement de deux nouveaux projets informatiques majeurs pour le groupe, SMART (offre de portage salarial digitalisée) et LINK (automatisation des processus de portage administratif) pour 1 211 K€ au 31 décembre 2019. Les mises en services sont attendues durant le second semestre 2020.

Amortissements	31/12/2018	Fusion	Dotations	Reprises	31/12/2019
Logiciel acquis					
Logiciel spécifique	224 913		162 231		387 144
Site Internet Freelance.com	7 085		2 237		9 322
Autres	11 440	41 695	1 949		55 084
Marque Freelance.com					
Fonds commercial					
Immobilisation incorporelle en cours					
<b>s/total immobilisations incorporelles</b>	<b>243 438</b>	<b>41 695</b>	<b>166 417</b>		<b>451 550</b>
Agencement aménagement		67 848	13 680		81 528
Installations générales	35 244	7 993	25 052		68 289
Matériel de bureau, informatique, mobilier	110 282	228 744	55 906		394 933
<b>s/total immobilisations corporelles</b>	<b>145 526</b>	<b>304 585</b>	<b>94 638</b>		<b>544 749</b>

Dépréciations	31/12/2018	Fusion	Dotations	Reprises	31/12/2019
Logiciel acquis					
Logiciel spécifique	9 704		117 055		126 759
Site Internet Freelance.com	4 582		906	-5 488	
Autres					
Marque Freelance.com					
Fonds commercial		19 322			19 322
Immobilisation incorporelle en cours					
<b>s/total immobilisations incorporelles</b>	<b>14 286</b>	<b>19 322</b>	<b>117 961</b>	<b>-5 488</b>	<b>146 081</b>
Agencement aménagement					
Installations générales					
Matériel de bureau, informatique, mobilier					
<b>s/total immobilisations corporelles</b>					

**Immobilisation financières**

Immobilisations financières brutes	31/12/2018	Fusion/Apport	Augmentations	Diminutions	31/12/2019
<b>PARTICIPATIONS</b>					
ADMISSIONS CONSULTING	50 000			-50 000	
SAVOIR FAIRE & ENTREPRISE	1 500	-1 500			
ADMISSIONS SOLUTIONS	15 000			-15 000	
ADMISSIONS CONSEIL	131 671			-131 671	
ADMISSIONS SUPPORT ET ASSISTANCE	104 715			-104 715	
ADMISSIONS INGENIERIE	15 000			-15 000	
ADMISSIONS EXPERTISE	148 259			-148 259	
ADMISSIONS AUDIT ET MANAGEMENT	124 413			-124 413	
ADMISSIONS STRATEGIE ET DEVELOPPEMENT	124 413			-124 413	
ADMISSIONS SAS	7 934 402	-7 934 402			
ADMISSIONS ACCESS	1 431 876				1 431 876
ADMISSIONS ETUDES ET PROJETS	101 604				101 604
ADMISSIONS SAVOIR FAIRE	841 197				841 197
ADMISSIONS SUISSE		81 136			81 136
ADMISSIONS TECHNOLOGIES	15 000				15 000
ADMISSIONS TRANSITIONS	15 000				15 000
ERGONOS CONSULTING		2 361 908			2 361 908
FREELANCE MAROC	944 827				944 827
FREELANCE UK	1				1
FREELANCE ONE			50 000		50 000
FREELANCE.COM PORTAGE	15 000				15 000
FREELANCE SERVICES	50 000				50 000
PROVIGIS	1 995 648				1 995 648
SAGE		3 360 000			3 360 000
TEOPHILE	45 000				45 000
VALOR CONSULTANT	2 902 402				2 902 402
VALOR ONE	50 000				50 000
<b>TOTAL Participations</b>	<b>17 056 927</b>	<b>-2 132 858</b>	<b>50 000</b>	<b>-713 471</b>	<b>14 260 598</b>
<b>AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>					
Prêt Freelance.UK	100 622		4 033		104 654
Actions propres et contrat liquidités *	109 693		29 386		139 079
Autres prêts (dont Effort de construction)		139 159			139 159
Mali technique affecté aux participations :					
- AD'Missions Savoir-Faire	377 429				377 429
- Savoir Faire & Entreprises	360 434	-360 434			
- AD'Missions SAS		4 801 853			4 801 853
Dépôts et cautionnements	262 900	55 947	3 300	-127 010	195 137
<b>TOTAL Autres immobilisations financières</b>	<b>1 211 078</b>	<b>4 636 525</b>	<b>36 718</b>	<b>-127 010</b>	<b>5 757 311</b>
<b>TOTAL Immobilisations financières brutes</b>	<b>18 268 005</b>	<b>2 503 667</b>	<b>86 718</b>	<b>-840 481</b>	<b>20 017 910</b>

\* La société détient une partie de ses propres actions en application du contrat de liquidité confié à la société Gilbert Dupont. A la clôture de l'exercice 2019, la société détient 36 282 de ses propres actions pour une valeur de 84 860 euros.

En date du 1<sup>er</sup> janvier 2019, suite à la transmission universelle de patrimoine de Savoir-Faire & Entreprises et AD'Missions SAS, ont été inscrits dans le portefeuille titres de FREELANCE.COM les participations de droit suisse suivantes :

- 100% du capital de la société Sage SA ;
- 100% du capital de la société AD'Missions SA ;
- 100% du capital de la société Ergonos Consulting.

La dissolution-confusion de la société Savoir-Faire & Entreprise et sa transmission universelle de patrimoine au 1er janvier 2019 ont dégagé un mali technique d'un montant total de 505 600 euros affectés en fonds commercial pour 264 217 euros, le solde de 240 843 euros étant enregistré en charges exceptionnelles (incidence nulle en résultat suite à la reprise de provisions pour risques constituées en 2018).

La dissolution-confusion de la société AD'Missions SAS et sa transmission universelle de patrimoine au 1er janvier 2019 ont dégagé un mali technique d'un montant total de 4 801 853 euros affectés en totalité aux titres de la société SAGE.

Sur le second semestre 2019, FREELANCE.COM a créé la société FREELANCE ONE avec un capital de 50 000 euros, cette nouvelle société sera porteuse de l'offre de Ressource Management.

Dépréciations Immobilisations financières	31/12/2018	Fusion	Dotations	Reprises	31/12/2019
<b>PARTICIPATIONS</b>					
Savoir Faire & Entreprises	1 500	-1 500			
AD'Missions Etudes et Projets	101 604			-101 604	
AD'Missions Access	445 025		188 185		633 210
<b>TOTAL Participations</b>	<b>548 129</b>	<b>-1 500</b>	<b>188 185</b>	<b>-101 604</b>	<b>633 210</b>
<b>AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>					
Prêts (dont effort de construction)		15 838			15 838
Mali technique affecté Savoir Faire & Entreprises	360 434	-360 434			
<b>TOTAL Autres immobilisations financières</b>	<b>360 434</b>	<b>-344 596</b>			<b>15 838</b>
<b>TOTAL Dépréciations Immobilisations financières</b>	<b>908 563</b>	<b>-346 096</b>	<b>188 185</b>	<b>-101 604</b>	<b>649 048</b>

Suite aux tests de dépréciation réalisés sur l'ensemble des entités du groupe, les titres de participation et, le cas échéant, le mali technique affecté de la société AD'Missions Access ont fait l'objet d'une dépréciation complémentaire pour 188 185 euros, et ceux de la société AD'Missions Etudes et Projets d'une reprise pour 101 604 €.

### 3.2. Créances et dettes d'exploitation

Etat des créances d'exploitation (Brut)	Montant	Un an au plus	Plus d'un an
<b>CREANCES</b>			
Créances clients	18 571 633	18 571 633	
Créances clients douteux	503 167	503 167	
Créances sociales			
Créances fiscales	5 630 987	5 630 987	
Groupe et associés	8 125 757	8 125 757	
Autres créances	3 725 378	3 725 378	
Charges constatées d'avance	361 450	361 450	
<b>TOTAL Créances</b>	<b>36 918 372</b>	<b>36 918 372</b>	

La société a recours aux services d'un factor. Au 31 décembre 2019, le solde des créances transmises au factor et non encore réglées par les clients s'élève à 21 213 873 euros contre 15 014 622 euros à fin 2018.

Le poste Clients et comptes rattachés est en forte augmentation, en lien avec celle du chiffre d'affaires.

Les créances sur l'Etat correspondent principalement à des créances de TVA.

Etat des dettes d'exploitation (Brut)	Montant	Un an au plus	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans
<b>DETTES</b>				
Avances reçues sur commandes	39 643	39 643		
Fournisseurs et comptes rattachés	32 205 968	32 205 968		
Dettes sociales - Personnel	44 134	44 134		
Dettes sociales - Organisme	48 803	48 803		
Dettes fiscales	6 974 997	6 974 997		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	132 054	132 054		
Autres dettes	603 878	603 878		
Produits constatés d'avance	171 874	171 874		
<b>TOTAL Dettes</b>	<b>40 221 351</b>	<b>40 221 351</b>		

### 3.3. Capitaux propres

Capitaux Propres	31/12/2018	Affectation du résultat	Attribution gratuite d'actions	31/12/2019
Capital	2 861 623		29 948	2 891 571
Prime d'émission	8 242 463		-29 948	8 212 515
Réserve Légale	135 133			135 133
Réserve statutaire	153 440			153 440
Autres réserves	16 787			16 787
Report à nouveau	-1 260 955	-239 675		-1 500 629
Résultat 2018	-239 675	239 675		
Résultat 2019				7 360 671
<b>Total Capitaux Propres</b>	<b>9 908 816</b>			<b>17 269 487</b>

Suite aux décisions du Conseil d'administration en date du 29 avril 2019, le capital social a été augmenté de 29 948.08 euros par émission de 374 351 actions nouvelles d'une valeur nominale de 0.08 euro. Comme conséquence, le capital social a été porté de 2 861 623 euros à 2 891 571 euros.

Au 31 décembre 2019, le capital social est composé de 36 144 635 actions d'une valeur nominale de 0.08 euro.

### 3.4. Provisions réglementées, pour risques et charges et pour dépréciation

Provisions réglementées, risques et charges et dépréciations	31/12/2018	Augmentations	Diminutions	Fusion	31/12/2019
Prov.régl.amort.dérogatoires		10 544		31 896	42 440
Provisions pour Risques et Charges	1 255 541	36 000	-1 216 874	142 533	217 200
Provisions pour dépréciations sur :					
- immobilisations incorporelles	14 286	117 961	-5 488	19 322	146 081
- immobilisations corporelles					
- immobilisations financières	908 563	188 185	-101 604	-346 096	649 048
- comptes clients	174 829	280 227	-90 874	64 993	429 176
- autres créances		6 211			6 211
- valeurs mobilières					
<b>TOTAL Provisions réglementées, risques et charges et dépréciations</b>	<b>2 353 219</b>	<b>639 128</b>	<b>-1 414 840</b>	<b>-87 352</b>	<b>1 490 155</b>

Impact en résultat	Dotations	Reprises
Résultat d'exploitation	286 438	-96 362
Résultat financier	188 185	-101 604
Résultat exceptionnel	164 505	-1 216 874
<b>TOTAL Impact en résultat</b>	<b>639 128</b>	<b>-1 414 840</b>

Les provisions et dépréciations concernent principalement quatre types de risques :

- Les risques sociaux de litiges avec le personnel à hauteur de 217 KEUR,
- Les risques clients de non recouvrement de créance à hauteur de 429 KEUR,
- Les risques liés à la perte de valeur des titres de participation pour 655 KEUR,
- Les risques technologiques liés aux développements informatiques en interne pour 146 K€.

Les reprises de provisions correspondent principalement aux risques liés aux capitaux propres négatifs des filiales. Le solde des reprises (pour l'essentiel lié au dénouement des risques prud'hommaux) a été consommé dans l'exercice.

### 3.5. Dettes financières

Etat des dettes financières (Brut)	Montant	Un an au plus	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans
<b>DETTES FINANCIERES</b>				
Emprunts obligataires convertibles (1)	11 408 726		11 076 433	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	564 079	564 079		
Emprunts et dettes financières divers				
<b>TOTAL Dettes financières</b>	<b>11 972 805</b>	<b>564 079</b>	<b>11 076 433</b>	

(1) Freelance.com a procédé le 22 décembre 2016 à l'émission de 10 548 984 obligations convertibles de 1,05 € de valeur nominale chacune, soit un emprunt obligataire global de 11 076 433,20 € entièrement souscrit par CBV. Chaque obligation convertible donne droit, à tout moment jusqu'à leur échéance de 5 ans, à 1 action nouvelle Freelance.com. Les obligations convertibles portent intérêt à un taux de 3% l'an. Les obligations convertibles ne sont pas admises aux négociations sur le marché Euronext Growth Paris ni sur aucun autre marché boursier.

### 3.6. Comptes de régularisation

COMPTES DE REGULARISATION		31/12/2019
<b>CHARGES A PAYER SUR :</b>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses (1)	332 293	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 858 983	
Dettes sociales	63 312	
Dettes fiscales	119 413	
Autres dettes	603 878	
<b>TOTAL Charges à payer</b>	<b>7 977 880</b>	
<b>PRODUITS A RECEVOIR SUR :</b>		
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	3 766 798	
Autres créances	13 060	
<b>TOTAL Produits à recevoir</b>	<b>3 779 858</b>	
<b>PRODUITS CONSTATES D'AVANCE :</b>		
Produits d'exploitation	171 874	
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
<b>TOTAL Produits constatés d'avance</b>	<b>171 874</b>	
<b>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE :</b>		
Produits d'exploitation	361 450	
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
<b>TOTAL Charges constatées d'avance</b>	<b>361 450</b>	

(1) Correspond pour la totalité aux intérêts de l'emprunt obligataire à régler à la date d'anniversaire chaque année.

## Note 4 - Informations sur les postes du résultat

### 4.1. Ventilation du chiffres d'affaires

Ventilation du CA	31/12/2019	31/12/2018	VARIATION
Activité Opérationnelle	96 897 585	56 897 204	70%
Activité Holding	2 511 810	5 817 812	-57%
<b>TOTAL CA</b>	<b>99 409 395</b>	<b>62 715 016</b>	<b>59%</b>

### 4.2. Autres Produits d'exploitation

Autres produits d'exploitation	31/12/2019	31/12/2018
Reprise dépréciation immobilisations incorporelles	5 488	6 230
Reprise provisions clients et risques	90 874	107 142
Offre Bienvenue SFR		289 339
Divers	2 259	1 547
<b>TOTAL Reprise de provisions et transfert de charges</b>	<b>98 621</b>	<b>404 258</b>
Redevances de Marque	143 004	127 454
Autres produits	138	30
<b>TOTAL Autres produits</b>	<b>143 142</b>	<b>127 484</b>
<b>TOTAL Autres produits d'exploitation</b>	<b>241 763</b>	<b>531 742</b>

### 4.3. Détail des achats et charges externes

Détail des achats et charges externes	31/12/2019	31/12/2018
Achats de prestations	91 140 411	51 927 282
Commissions des commerciaux	564 851	629 458
Honoraires	1 075 622	865 378
Autres	5 319 760	7 687 391
<b>TOTAL Achats et charges externes</b>	<b>98 100 644</b>	<b>61 109 508</b>

#### 4.4. Détail du résultat financier

Le résultat financier se décompose en :

Produits financiers	31/12/2019	31/12/2018
Dividendes :	1 550 000	870 431
Intérêts comptes courants :	79 468	23 607
Produits des VMP et autres produits	211	340
Différences positives de change	202	605
Reprises sur provisions et transferts de charges	101 604	340 000
<b>TOTAL Produits financiers</b>	<b>1 731 485</b>	<b>1 234 983</b>

Charges financières	31/12/2019	31/12/2018
Intérêts /Emprunts Groupe CBV	18 548	374
Intérêts Emprunt Groupe CBV	332 293	332 293
CSF Facto	73 380	50 164
Pertes de change	4 750	138
Autres charges financières		34 087
Dot/prov. Dépréciation. Titres	188 185	546 629
<b>TOTAL Charges financières</b>	<b>617 156</b>	<b>963 686</b>

Résultat financier	31/12/2019	31/12/2018
<b>TOTAL Résultat financier</b>	<b>1 114 329</b>	<b>271 297</b>

#### 4.5. Détail du résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se décompose en :

Produits exceptionnels	31/12/2019	31/12/2018
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Profits / antérieur	745	54 610
Autres produits exceptionnels		2 470
<b>TOTAL Produits except/ opération de gestion</b>	<b>745</b>	<b>57 080</b>
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Cessions de titres interne suite à la réorganisation juridique	5 960 044	369 579
Boni/actions propres Gilbert DUPONT	29 385	9 693
<b>TOTAL Produits except/ opération en capital</b>	<b>5 989 429</b>	<b>379 272</b>
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Repr. Prov. risques & charge Except	1 216 874	1 339 885
<b>TOTAL Produits exceptionnels</b>	<b>7 207 049</b>	<b>1 776 237</b>

Charges exceptionnelles	31/12/2019	31/12/2018
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges except./oper.de gestion	63	7 071
Pénalités amendes Fisc. & Pénales	99 547	829 051
Pénalités Sociales	343 410	4 970
<b>TOTAL Charges except/ opération de gestion</b>	<b>443 019</b>	<b>841 092</b>
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Cessions de titres interne suite à la réorganisation juridique	954 314	720 242
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Dot/amort. except. immobilisations	117 961	
Dot/amort. dérogatoire	10 544	
Dot/prov. risques & charges except.	36 000	1 284 475
<b>TOTAL Dotations except aux amortissement et provisions</b>	<b>164 505</b>	<b>1 284 475</b>
<b>TOTAL Charges exceptionnelles</b>	<b>1 561 838</b>	<b>2 845 809</b>

Résultat exceptionnel	31/12/2019	31/12/2018
<b>TOTAL Résultat exceptionnel</b>	<b>5 645 210</b>	<b>-1 069 571</b>

#### 4.6. Déficit reportable

Au 31 décembre 2019, notre société dispose d'un déficit reportable indéfiniment de 3 298 KEUR.

Compte tenu de la convention d'intégration fiscale en vigueur, chaque société fille comptabilise son impôt société comme si elle était imposée séparément. Par conséquent, les gains et les charges liés à l'intégration fiscale sont intégralement comptabilisés au sein de la société mère FREELANCE.COM. Sur 2019, une économie d'impôt de 205 K€ a ainsi été générée, correspondant principalement à l'IS des sociétés en déficit.

### Note 5 - Autres informations

#### 5.1. Engagements hors bilan

Engagements donnés	Montant en K€
Encours des créances clients cédées à un organisme d'affacturage	21 214
Remboursement de la franchise de loyer en cas de départ avant le 31/01/2023	738
Indemnités de départ à la retraite	N/S

Engagements reçus	Montant en K€
Garantie Actif Passif consentie par les cédants du Groupe SAVOIR FAIRE jusqu'au 16/06/2021	340

## 5.2. Effectif moyen

L'effectif moyen de la société au cours de l'exercice 2019 a été de 2 personnes.

## 5.3. Honoraires des Commissaires aux comptes

Le montant des honoraires des Commissaires aux Comptes représentent 64 600 euros.

Honoraires des Commissaires aux comptes	Mission légale	Autres services	
ECA- NEXIA	34 500	2 000	<b>36 500</b>
BRIGITTE NEHLIG	26 100	2 000	<b>28 100</b>
	<b>60 600</b>	<b>4 000</b>	

## 5.4. Passifs éventuels

Tous les risques en cours au 31 décembre 2019 ont fait l'objet d'une provision.

## 5.5. Informations sur les parties liées

Toutes les transactions avec les parties liées sont conclues à des conditions normales de marché.

## 5.6. Informations sur les attributions d'actions gratuites

Date d'attribution	Nature	Nombre	Prix EUR	Actions pouvant être souscrites	Quantités souscrites au 31/12/19	Quantité restant au 31/12/19
19/05/2017	AGA (1)	374 351		374 351	-374 351	
18/05/2018	AGA (2)	327 164		327 164		327 164
19/04/2019	AGA (3)	579 500				
31/12/2016	OCA (4)	10 548 984	1,05	10 548 984		10 548 984

(1) Les 458 070 actions attribuées le 18/05/2018, 374 351 ont été acquises le 29/04/2019

(2) Les 327 164 ont été attribuées le 18/05/2019 et pourront être acquises en mai 2020

(3) Les 579 500 actions pourront être attribuées en avril 2020, en fonction de critères de performance (délai d'acquisition d'1 an)

(4) Les OCA sont décrites en note 3.5 ci-après

Note 6 - Tableau des filiales et des participations

Filiales	Pays	% détenion	Capital social	Capitaux propres €	Chiffre d'affaires €	Résultat net €	Valeur brute des titres €	Valeur nette des titres €	Dividendes €	Prêt €
ADMISSIONS ACCESS	FRA	100	125 000 €	-102 713	4 042 067	-15 729	1 431 876	798 666		
ADMISSIONS ETUDES ET PROJETS	FRA	100	50 000 €	251 873	36 176 055	1 360 123	101 604	101 604		
ADMISSIONS SAVOIR FAIRE	FRA	100	38 500 €	-483 281	11 935 405	-545 047	841 197	841 197	250 000	
ADMISSIONS SUISSE	CHE	100	100 000 CHF	268 131	1 024 330	44 390	81 136	81 136		
ADMISSIONS TECHNOLOGIES	FRA	100	15 000 €	202 899	4 759 125	134 485	15 000	15 000		
ADMISSIONS TRANSITIONS	FRA	100	15 000 €	85 170	3 438 970	125 547	15 000	15 000		
ERGONOS CONSULTING	CHE	100	150 000 CHF	1 316 047	12 143 041	62 537	2 361 908	2 361 908		
FREELANCE MAROC	MAR	100	350 000 MAD	1 131 417	6 886 317	199 246	944 827	944 827		
FREELANCE UK	GBP	100	1 GBP	9 347	480 763	6 129	1	1		104 654
FREELANCE ONE	FRA	100	50 000 €	47 500		-2 500	50 000	50 000		
ADMISSIONS ONE	FRA	100	15 000 €	-111 147	539 934	-97 346	15 000	15 000		
FREELANCE SERVICES	FRA	100	50 000 €	181 932	7 867 544	86 932	50 000	50 000	350 000	
PROVIGIS	FRA	100	700 000 €	859 538	2 099 967	461 229	1 995 648	1 995 648		
SAGE	CHE	100	100 000 CHF	7 810 513	32 770 774	3 168 805	3 360 000	3 360 000		
TEOPHILE	FRA	90	50 000 €	-3 508		-32 738	45 000	45 000		
VALOR CONSULTANT	FRA	100	2 126 600 €	3 024 459	28 677 361	725 463	2 902 402	2 902 402	950 000	
VALOR ONE	FRA	100	50 000 €	-253 466	3 796 291	-25 203	50 000	50 000		

**Brigitte NEHLIG**  
Commissaire aux Comptes  
Compagnie Régionale de Versailles

23, rue du Château  
92250 LA GARENNE COLOMBES



23/25 Avenue Mac-Mahon  
75017 PARIS

# FREELANCE.COM

Société Anonyme au capital de 2 891 570,80 euros  
Siège social : 1, parvis de la Défense – 92044 Paris La Défense cedex  
RCS Nanterre B 384 174 348 - SIRET 384 174 348 00076 - APE 6202 A

## Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

**Exercice clos le 31 décembre 2019**

A l'Assemblée Générale de la société FREELANCE.COM,

## Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société FREELANCE.COM relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 24 avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

## Fondement de l'opinion

### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté :

- sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et des informations données dans les notes de l'annexe aux comptes consolidés ;
- et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour celles relatives à l'écart d'acquisition qui figure au bilan au 31 décembre 2019 pour un montant net de 35,6 millions d'euros, ainsi qu'aux dettes envers les salariés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration arrêté le 24 avril 2020. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L. 225-102-1 du code de commerce figure dans les informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

En application de la loi, nous vous signalons que votre société n'a pas procédé à la désignation d'un organisme tiers indépendant chargé de la vérification de la déclaration consolidée de performance extra-financière.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

## Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à La Garenne Colombes et à Paris, le 30 avril 2020  
Les Commissaires aux Comptes



**Brigitte NEHLIG**  
Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie régionale de Versailles



**Comptabilité Audit Développement**  
**Alexandre DROUHIN**  
Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie régionale de Paris

# Comptes Consolidés 31/12/2019

---



## Table des matières

<b>BILAN</b> .....	<b>3</b>
<b>COMPTE DE RESULTAT</b> .....	<b>4</b>
<b>NOTE ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES</b> .....	<b>5</b>
Note 1 - Faits marquants de la période et évènements post clôture .....	5
Note 2 - Principes et méthodes comptables – modalités de consolidation.....	6
2.1. Référentiel comptable.....	6
2.2. Modalités de consolidation .....	7
2.3. Méthodes et règles d'évaluation .....	8
Note 3 - Périmètre de consolidation .....	10
Note 4 - Informations sur les postes du bilan .....	11
4.1. Ecart d'acquisition .....	11
4.2. Immobilisations incorporelles .....	11
4.3. Immobilisations corporelles .....	12
4.4. Immobilisations financières .....	13
4.5. Créances d'exploitation et comptes de régularisation.....	13
4.6. Valeurs mobilières de placement.....	14
4.7. Variation des capitaux propres .....	14
4.8. Provisions pour risques et charges et provisions pour dépréciation .....	15
4.9. Emprunts et dettes financières .....	16
4.10. Dettes d'exploitation.....	16
Note 5 - Informations sur les postes du compte de résultat .....	17
5.1. Ventilation du chiffre d'affaires .....	17
5.2. Autres produits d'exploitation .....	17
5.3. Détail des autres achats et charges externes.....	17
5.4. Détail des frais de personnel.....	18
5.5. Décomposition du résultat financier.....	18
5.6. Décomposition du résultat exceptionnel .....	19
5.7. Impôt sur les résultats et impôts différés .....	19

Note 6 -	Autres informations .....	20
6.1.	Engagements hors bilan .....	20
6.2.	Passifs éventuels .....	20
6.3.	Effectif permanent à fin décembre 2019 .....	20
6.4.	Honoraires des Commissaires aux comptes.....	21
6.5.	Parties liées .....	21
Note 7 -	Tableau de flux de trésorerie consolidé.....	22

## BILAN

ACTIF en K€	§	31/12/2019	31/12/2018
<b>Ecart d'acquisition</b>	<b>4.1</b>	35 650	35 650
<b>Capital Souscrit Non Appelé</b>			
Immobilisations incorporelles	4.2	3 172	2 609
Immobilisations corporelles	4.3	405	441
Immobilisations financières	4.4	1 360	1 362
<b>Actif immobilisé</b>		<b>40 587</b>	<b>40 062</b>
Stocks et encours			
Créances clients	4.5	49 689	39 704
Actifs d'impôts différés	4.5		
Autres créances	4.5	13 369	9 384
Valeurs mobilières de placement	4.6	505	490
Disponibilités	7	26 119	19 837
<b>Actif circulant</b>		<b>89 682</b>	<b>69 415</b>
<b>Comptes de régularisation</b>	<b>4.5</b>	<b>489</b>	<b>373</b>
<b>Total ACTIF</b>		<b>130 758</b>	<b>109 850</b>

PASSIF en K€	§	31/12/2019	31/12/2018
Capital social		2 892	2 862
Primes d'émission, de fusion, d'apport		29 421	29 451
Réserves		1 606	-3 156
Résultat Groupe		5 904	4 448
Titres en autocontrôle		-85	-86
<b>Capitaux propres - Part du groupe</b>	<b>4.7</b>	<b>39 737</b>	<b>33 519</b>
<b>Intérêts minoritaires</b>	<b>4.7</b>		
<b>Autres Fonds Propres</b>			
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>4.8</b>	<b>1 097</b>	<b>1 561</b>
Emprunts et dettes financières	4.9	11 482	11 411
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4.10	34 729	19 424
Dettes fiscales et sociales	4.10	41 764	42 165
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4.10	14	7
Autres dettes	4.10	1 126	841
<b>Dettes</b>		<b>89 115</b>	<b>73 848</b>
<b>Comptes de régularisation</b>		<b>809</b>	<b>922</b>
<b>Total PASSIF</b>		<b>130 758</b>	<b>109 850</b>



## NOTE ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

Tous les montants de l'annexe sont exprimés en milliers d'euros (K€).

Les notes ci-dessous représentent l'annexe aux comptes consolidés au 31 décembre 2019 qui présentent un total de bilan de 130 758 K€ et un résultat net - part du groupe de 5 904 K€.

### Note 1 - Faits marquants de la période et évènements post clôture

#### Dynamique de croissance

Sur l'ensemble de l'exercice, le chiffre d'affaires consolidé de FREELANCE.COM s'est établi à 237.1 M€, en progression de +26.3 % par rapport au chiffre d'affaires de l'exercice 2018. En France, le chiffre d'affaires de FREELANCE.COM s'est inscrit en hausse de +31.6% à 179.3 M€ (76% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe), toujours porté par son activité commerciale soutenue et par le démarrage de nouvelles missions au cours de l'année 2019.

A l'international (Allemagne, Maroc, Suisse), l'activité a crû de +12.3% pour s'établir à 57.7 M€.

#### La simplification de la structure juridique

Le groupe AD'Missions s'est engagé dans une transformation numérique ambitieuse dont la première étape est une simplification de sa structure juridique en date du 1er janvier 2019.

Sur les 31 sociétés incluses dans le périmètre de consolidation au 31 décembre 2018, 12 d'entre elles ont été absorbées par la réalisation d'une Transmission Universelle de Patrimoine (TUP) en date du 1er janvier 2019 :

- ALTOREM GROUP (TUP au profit d'ADMISSIONS ETUDES ET PROJETS)
- ADMISSIONS AUDIT ET MANAGEMENT (TUP au profit d'ADMISSIONS ETUDES ET PROJETS)
- ADMISSIONS CONSEIL (TUP au profit d'ADMISSIONS ETUDES ET PROJETS)
- ADMISSIONS CONSULTING (TUP au profit d'ADMISSIONS ETUDES ET PROJETS)
- ADMISSIONS EXPERTISE (TUP au profit d'ADMISSIONS ETUDES ET PROJETS)
- ADMISSIONS FORMATION (TUP au profit d'ADMISSIONS ETUDES ET PROJETS)
- ADMISSIONS INGENIERIE (TUP au profit d'ADMISSIONS ETUDES ET PROJETS)
- ADMISSIONS SAS (TUP au profit de FREELANCE.COM)
- ADMISSIONS SOLUTIONS (TUP au profit d'ADMISSIONS ETUDES ET PROJETS)
- ADMISSIONS STRATEGIE ET DEVELOPPEMENT (TUP au profit d'ADMISSIONS ETUDES ET PROJETS)
- ADMISSIONS SUPPORT ET ASSISTANCE (TUP au profit d'ADMISSIONS ETUDES ET PROJETS)
- SAVOIR FAIRE & ENTREPRISE (TUP au profit de FREELANCE.COM)

Le nouvel ensemble est désormais constitué de 20 sociétés avec la création de FREELANCE ONE, porteuse de l'offre de Ressource Management.

#### Intégration fiscale

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, les sociétés françaises du groupe ont constitué un groupe d'intégration fiscale dont FREELANCE.COM est la mère.

#### Continuité de détention de l'actionnaire majoritaire

CBV demeure l'actionnaire majoritaire et détient 71.4 % des titres de FREELANCE.COM au 31 décembre 2019 (vs 74.5 % au 31 décembre 2018).

### Autres faits marquants

Aucun autre évènement ayant eu, ou susceptible d'avoir, une incidence significative sur les comptes consolidés, ou de faire l'objet d'une mention dans la présente annexe, n'est à signaler.

### Evènements post-clôture

- La crise sanitaire du Covid19

Entre le 31 décembre 2019, date de clôture de l'exercice, et le 24 avril 2020, date d'arrêt des comptes consolidés par le Conseil d'Administration, est intervenue la crise sanitaire liée au virus COVID-19 qui a créé une situation sans précédent au niveau économique, social et opérationnel.

Le groupe Freelance.com a adapté son organisation pour garantir le niveau de service attendu par ses clients, entreprises et talents, documenté dans un Plan de Continuité d'Activité (PCA), et ainsi sécuriser l'ensemble des prestations en cours, tout en préservant ses employés, et notamment :

- La mise en place du télétravail pour l'ensemble des salariés avec des outils dédiés,
- La production de documentations et formations spécifiques liée à la gestion de crise du covid-19,
- La mise en place d'un service de continuité d'activités,
- Le recours au chômage partiel.

A fin mars, les impacts sur les activités du groupe Freelance.com semblent limités avec cependant un recul constaté sur l'activité de portage salarial, et notamment dans le pôle AD'Missions.

Compte tenu des mesures de confinement évolutives en France, les conséquences de cette pandémie sur l'activité des prochains mois, les défaillances de ses clients et les résultats de l'exercice 2020 restent difficilement quantifiables. Néanmoins, à la date d'arrêt des comptes, la direction du groupe n'a pas connaissance d'incertitudes significatives susceptibles de remettre en cause sa capacité à poursuivre son exploitation.

## Note 2 - Principes et méthodes comptables – modalités de consolidation

### 2.1. Référentiel comptable

Les comptes consolidés sont établis en conformité avec les principes comptables applicables en France et avec les règles de consolidation définies dans le règlement n° 99-02 du Comité de Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions suivantes ont notamment été respectées :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

## 2.2. Modalités de consolidation

### 2.2.1. Méthodes de consolidation

Les comptes des sociétés sur lesquelles FREELANCE.COM exerce, directement ou indirectement, de droit ou de fait, un contrôle exclusif sont consolidés par intégration globale. Les entités sans activité ou sans actif significatif ne sont toutefois pas consolidées.

Les sociétés contrôlées conjointement par plusieurs actionnaires sont intégrées proportionnellement au pourcentage de contrôle.

Les sociétés dans lesquelles FREELANCE.COM exerce une influence notable, présumée lorsque la détention est supérieure à 20 % du capital, sont mises en équivalence.

La date de clôture des comptes consolidés est celle de la société mère du groupe, soit le 31 décembre de chaque année, et correspond à la date de clôture de chacune des entités incluses dans le périmètre de consolidation.

### 2.2.2. Traitement des écarts de première consolidation

Les écarts de première consolidation constatés à l'occasion des prises de participation correspondent à la différence entre la juste valeur du prix d'acquisition et la quote-part de situation nette acquise retraitée. Ils sont ventilés sur les postes d'actifs et de passifs appropriés.

Le solde non affecté positif de ces écarts est présenté à l'actif du bilan sous la rubrique « écart d'acquisition ».

La durée d'utilisation de l'écart d'acquisition positif est déterminée à partir de l'analyse documentée des caractéristiques pertinentes de l'opération d'acquisition concernée. Lorsqu'il n'y a pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle l'écart d'acquisition procurera des avantages économiques au groupe, ce dernier n'est pas amorti. Lorsqu'il existe, lors de l'acquisition, une limite prévisible à sa durée d'utilisation, l'écart d'acquisition est amorti linéairement sur cette durée.

Les écarts d'acquisition sont analysés à chaque clôture afin d'apprécier leur valeur nette et d'appliquer éventuellement une dépréciation lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable, les dépréciations comptabilisées n'étant jamais reprises.

L'évaluation des écarts d'acquisition des filiales opérationnelles est appréciée en fonction de critères de rentabilité et de développement. Pour les filiales de portage, ces critères sont appliqués à l'ensemble du pôle.

Lorsque la différence de consolidation est négative, elle est inscrite en « provisions » au passif du bilan et est rapportée au résultat selon une durée tenant compte de sa nature.

### 2.2.3. Conversion des comptes des sociétés étrangères n'appartenant pas à la zone Euro

La conversion en euros des comptes des sociétés étrangères a été effectuée de la manière suivante :

- les éléments non monétaires, à l'exception des capitaux propres, et les éléments monétaires du bilan ont été convertis au cours de change à la date de clôture de l'exercice ; les capitaux propres ont été convertis au cours historique ;
- l'ensemble des produits et des charges a été converti au cours de change moyen de la période considérée.

## 2.3. Méthodes et règles d'évaluation

### 2.3.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont valorisées à leur coût historique d'achat ou de production ou à leur juste valeur à la date d'acquisition de la filiale qui en est propriétaire.

Elles comprennent principalement :

- les marques et les noms de domaine FREELANCE.COM dont la valeur d'inventaire est appréciée chaque année en fonction des perspectives du groupe, et qui ne font l'objet d'aucun amortissement,
- les logiciels spécifiques

Les logiciels sont amortis selon le mode linéaire sur leur durée de vie qui n'excède pas 5 ans.

### 2.3.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont valorisées à leur coût historique d'acquisition ou à leur juste valeur à la date d'acquisition de la filiale qui en est propriétaire.

Elles font l'objet d'un amortissement économique calculé selon le mode linéaire en fonction de leur durée de vie estimée. Les taux habituels retenus sont les suivants :

- |  |            |
|--|------------|
| • agencements et installations générales | 5 ans      |
| • matériel de bureau et informatique     | 3 à 4 ans  |
| • mobilier                               | 8 à 10 ans |

Les entités du groupe n'utilisent pas le crédit-bail comme mode de financement des immobilisations.

### 2.3.3. Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances et dettes libellées en monnaie étrangère sont converties et comptabilisées suivant les cours de change à la clôture de l'exercice ou de la période, les écarts de conversion en résultant sont comptabilisés en produits ou charges financières.

Les créances font l'objet, le cas échéant, d'une provision pour dépréciation pour tenir compte des difficultés de recouvrement et de contentieux.

Seule la société FREELANCE.COM a recours aux services d'un factor (Cf. note 6.1).

### 2.3.4. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition.

Elles font l'objet d'une provision pour dépréciation dans le cas où leur valeur de réalisation à la date de clôture est inférieure au coût d'acquisition.

### 2.3.5. Provisions pour risques et charges

Les risques et charges sont provisionnés au mieux de notre connaissance, dès lors qu'un événement survenu ou en cours les rendent probables à la date d'établissement des comptes et que leur montant peut être estimé avec une précision suffisante.

Les provisions sont évaluées à chaque clôture et font l'objet d'une reprise lors de leur utilisation (comptabilisation des charges correspondantes) ou de la disparition du risque initialement prévu.

### 2.3.6. Provisions pour indemnités de fin de carrière

Les engagements liés aux indemnités de départ à la retraite dues au personnel permanent en activité sous contrat à durée indéterminée sont mentionnés en engagement hors bilan. L'évaluation de ces engagements résulte d'une estimation actuarielle des droits potentiels acquis par les salariés à la date du bilan, en application des dispositions prévues par la convention collective et de la prévision d'un départ à 65 ans à l'initiative du salarié.

Cette estimation tient compte notamment d'hypothèses d'espérance de vie, de rotation des effectifs, d'évolution des salaires et d'une actualisation des sommes à verser.

### 2.3.7. Comptabilisation du chiffre d'affaires et de la marge

Le chiffre d'affaires et la marge associée sont pris en compte mensuellement, au fur et à mesure de la réalisation des missions.

### 2.3.8. Résultat exceptionnel

Les produits et charges exceptionnels du compte de résultat consolidé incluent les éléments exceptionnels provenant des activités ordinaires et les éléments extraordinaires. Les éléments exceptionnels provenant de l'activité ordinaire sont ceux dont la réalisation n'est pas liée à l'exploitation courante de l'entreprise, soit parce qu'ils sont anormaux dans leur montant ou leur incidence, soit parce qu'ils surviennent rarement.

### 2.3.9. Impôts différés

Les impôts différés sont déterminés selon la méthode du report variable aux taux d'impôt en vigueur à la clôture de l'exercice. Ils sont calculés sur les différences temporaires existant entre les valeurs comptable et fiscale des actifs et des passifs, ainsi que sur les retraitements pratiqués en consolidation, dans la mesure où ils sont significatifs.

Les impôts différés actifs liés aux déficits fiscaux reportables ne sont retenus que dans la mesure où leur récupération est probable dans un avenir raisonnable.

### 2.3.10. Résultat par action

Deux types de résultats sont présentés : le résultat par action et le résultat dilué par action.

Le résultat par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions composant le capital en circulation pendant la période. Les actions en circulation sont les actions émises, hors actions propres rachetées par Freelance.com et incluses dans les capitaux propres.

Pour le calcul du résultat dilué par action, le nombre moyen pondéré d'actions est modifié pour tenir compte de l'effet éventuel de dilution des actions à émettre dans le cadre de la conversion des instruments dilutifs en circulation.

Ce calcul n'est pas réalisé en situation intermédiaire.

Les instruments dilutifs existant à la date du 31 décembre 2019 sont récapitulés dans le tableau ci-dessous :

Date d'attribution	Nature	Nombre	Prix EUR	Actions pouvant être souscrites	Quantités souscrites au 31/12/19	Quantité restant au 31/12/19
19/05/2017	AGA (1)	374 351		374 351	-374 351	
18/05/2018	AGA (2)	327 164		327 164		327 164
19/04/2019	AGA (3)	579 500				
31/12/2016	OCA (4)	10 548 984	1,05	10 548 984		10 548 984

- (1) Les 458 070 actions attribuées le 18/05/2018, 374 351 ont été acquises le 29/04/2019
- (2) Les 327 164 ont été attribuées le 18/05/2019 et pourront être acquises en mai 2020
- (3) Les 579 500 actions pourront être attribuées en avril 2020, en fonction de critères de performance (délai d'acquisition d'1 an)
- (4) Les OCA sont décrites en note 4.9 ci-après

### Note 3 - Périmètre de consolidation

L'ensemble des sociétés dans lesquelles FREELANCE.COM exerce, directement ou indirectement, un contrôle de droit ou une influence notable a été consolidé, à l'exception toutefois des sociétés FREELANCE MODELS et TEOPHILE, sans activité significative au 31 décembre 2019.

Le groupe a créé une nouvelle société FREELANCE ONE porteuse d'une nouvelle offre de ressource management.

La liste des sociétés consolidées au 31 décembre 2019 ainsi que les pourcentages d'intérêts détenus par le groupe sont présentés ci-après ; elles sont toutes consolidées en intégration globale.

Sur les 31 sociétés incluses dans le périmètre de consolidation au 31 décembre 2018, 12 d'entre elles ont été absorbées par la réalisation d'une Transmission Universelle de Patrimoine (TUP) en date du 1er janvier 2019, et listées dans la note des faits marquants. Avec la création de FREELANCE ONE, le nouvel ensemble est désormais constitué de 20 sociétés.

Entité	Siège social	SIREN	% Intérêts N	% Intérêts N-1
ADMISSIONS ACCESS	Paroi Nord de la Grande Arche - 1 parvis de la Défense 92044 Paris La Défense	478 676 901	100,00	100,00
ADMISSIONS ETUDES ET PROJETS	Tour de l'Horloge 4 place L.Armand 75603 Paris cdx 12	487 531 659	100,00	100,00
ADMISSIONS SAVOIR FAIRE	Paroi Nord de la Grande Arche - 1 parvis de la Défense 92044 Paris La Défense	413 598 632	100,00	100,00
ADMISSIONS SUISSE	Rue François-Perréard 20, 1225 Chêne Bourg (Suisse)		100,00	100,00
ADMISSIONS TECHNOLOGIES	9 place Alphonse Jourdain 31000 Toulouse	808 257 026	100,00	100,00
ADMISSIONS TRANSITIONS	107 Avenue Henri Freville 35200 Rennes	808 112 833	100,00	100,00
EGO INTERIM	221 boulevard Zerktouni Casablanca (Maroc)		100,00	100,00
EGO RECRUTEMENT	221 boulevard Zerktouni Casablanca (Maroc)		100,00	100,00
ERGONOS CONSULTING	Rue François-Perréard 20, 1225 Chêne Bourg (Suisse)		100,00	100,00
ERGONOS GERMANY	FriedrichstraBe 95, 10117 Berlin (Allemagne)		100,00	100,00
FREELANCE MAROC	221 boulevard Zerktouni Casablanca (Maroc)		100,00	100,00
FREELANCE UK	c/o James Cowper Kreston, Reading Bridge House, George Street, Reading, Berkshire, England, RG1 8LS		100,00	100,00
FREELANCE.COM	Paroi Nord de la Grande Arche - 1 parvis de la Défense 92044 Paris La Défense	384 174 348	100,00	100,00
FREELANCE ONE		431 960 251	100,00	
FREELANCE.COM PORTAGE		837 521 442	100,00	100,00
FREELANCE SERVICES		517 703 385	100,00	100,00
PROVIGIS		431 960 251	100,00	100,00
SAGE	Rue François-Perréard 20, 1225 Chêne Bourg (Suisse)		100,00	100,00
VALOR CONSULTANT	Paroi Nord de la Grande Arche - 1 parvis de la Défense 92044 Paris La Défense	311 810 816	100,00	100,00
VALOR ONE		505 317 503	100,00	100,00

## Note 4 - Informations sur les postes du bilan

### 4.1. Ecarts d'acquisition

Sociétés acquises	Pays	Année d'acquisition	Ecart initial en KEUR	Valeur nette au 31/12/2018	Augmentation 31/12/2019	Dépréciation 31/12/2019	Valeur nette au 31/12/2019
BRANCHE PORTAGE	FRA	2016	35 035	35 035			35 035
POLE MAROC	FRA	2018	615	615			615
			<b>35 650</b>	<b>35 650</b>			<b>35 650</b>

Le Groupe Freelance procède annuellement à un test de dépréciation à la clôture de chaque exercice qui n'a conduit à aucune dépréciation fin 2019.

### 4.2. Immobilisations incorporelles

Valeurs brutes en K€	Ouverture	Augmentation	Diminutions	Variation de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Frais d'établissement et assimilés		3				3
Frais de recherche et de développement						
Concession, brevets et droits similaires	3 080	8	-13			3 075
Fonds commercial	481					481
Autres immo.incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours	155	1 056				1 211
<b>Immobilisations incorporelles brutes</b>	<b>3 719</b>	<b>1 064</b>	<b>-13</b>			<b>4 770</b>

Amortissements et provisions	Ouverture	Augmentation	Diminutions	Variation de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Amort.des frais d'établissement	-1	-1				-1
Frais de recherche et de développement						
Concession, brevets et droits similaires	-1 073	-358	19			-1 412
Dépréciation .fonds commercial	-36	-148				-185
Amort.autres immo.incorporelles.						
Immobilisations incorporelles en cours						
<b>Amortissements et provisions</b>	<b>-1 110</b>	<b>-507</b>	<b>19</b>			<b>-1 598</b>

Valeurs nettes	Ouverture	Augmentation	Diminutions	Variation de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Frais d'établissement et assimilés	2	-1				2
Frais de recherche et de développement						
Concession, brevets et droits similaires	2 007	-350	5			1 662
Fonds commercial	445	-148				297
Autres immo.incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours	155	1 056				1 211
<b>Valeurs nettes</b>	<b>2 609</b>	<b>557</b>	<b>5</b>			<b>3 172</b>

Le poste « concessions, brevets et droits similaires » comprend notamment :

- la marque « FREELANCE.COM » ainsi que les marques et noms de domaine associés évalués à 1 260 K€ lors de leur première consolidation en 2002, évaluation confirmée depuis par un test annuel de dépréciation.
- les logiciels spécifiques permettant le développement des services de Data RSE sous la marque PROVIGIS et des services en freelance sur le marché mondial par FREELANCE.COM.  
Le nouvel outil de gestion mis en service en toute fin d'exercice 2018 pour 479 K€, ayant vocation à s'inscrire dans une évolution du portage salarial vers de nouveaux services a été déployé techniquement mais pas commercialement : une partie a été dépréciée en 2019 pour 118 K€. La valeur nette de cet actif s'élève à 200 K€ à fin 2019.  
Ces logiciels spécifiques supportant l'exploitation font l'objet d'un amortissement linéaire, calculé sur une durée qui n'excède pas 5 ans.
- L'acquisition fin 2018 d'un fonds commercial pour 445 K€ de prestations de services auprès de CBV assorti d'un amortissement en linéaire sur 3 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019. La valeur nette de cet actif s'élève à 297 K€ à fin 2019.
- Les immobilisations incorporelles en-cours sont liées au développement de deux nouveaux projets informatiques majeurs pour le groupe, SMART (offre de portage salarial digitalisée) et LINK (automatisation des processus de portage administratif) pour 1 211 K€ au 31 décembre 2019. Les mises en services sont attendues durant le second semestre 2020.

### 4.3. Immobilisations corporelles

Valeurs brutes en K€	Ouverture	Augmentation	Diminutions	Variation de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel, outilla	160					160
Autres immobilisations corporelles	1 133	132	-68		10	1 208
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
<b>Valeurs brutes</b>	<b>1 294</b>	<b>132</b>	<b>-68</b>		<b>10</b>	<b>1 368</b>

Amortissements et provisions	Ouverture	Augmentation	Diminutions	Variation de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel, outilla	-90	-14				-104
Autres immobilisations corporelles	-762	-128	42		-10	-859
Dépréciation immo.corporelles						
Avances et acomptes						
<b>Amortissements et provisions</b>	<b>-853</b>	<b>-142</b>	<b>42</b>		<b>-10</b>	<b>-963</b>

Valeurs nettes	Ouverture	Augmentation	Diminutions	Variation de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel, outilla	70	-14				56
Autres immobilisations corporelles	371	4	-27			349
Dépréciation immo.corporelles						
Avances et acomptes						
<b>Valeurs nettes</b>	<b>441</b>	<b>-10</b>	<b>-27</b>			<b>405</b>

#### 4.4. Immobilisations financières

Le poste « Immobilisations financières » se décompose comme suit en valeurs nettes au 31 décembre 2019 :

Valeurs en K€	Ouverture	Augmentation	Diminution	Variation de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Titres non consolidés	45					45
Créances rattachées à des participations						
Prêts	505	80				586
Dépôts et garanties versées	514	9	-128		3	398
Autres créances immobilisées	298	30	-6		10	331
<b>Total</b>	<b>1 362</b>	<b>120</b>	<b>-134</b>		<b>13</b>	<b>1 360</b>

Les titres non consolidés au 31 décembre 2019 concernent la société TEOPHILE détenue à 90% (45 K€), sans activité ni actif significatif, et la société FREELANCE.COM MODELS (en cours de fermeture).

Les prêts correspondent aux sommes versées au titre du 1% construction par les sociétés de portage salarial.

Au 31 décembre 2019, les dépôts de garantie se montent à 398 K€ (dont 107 K€ sur FREELANCE.COM consentis dans le cadre de la location des bureaux situés à la Grande Arche de la Défense, 69 K€ issus de la branche d'activité de portage, 180 K€ sur la filiale marocaine d'intérim). Les autres créances immobilisées sont issues des filiales suisses pour 276 K€ (contre garanties clients) et de la société FREELANCE.COM pour 54 K€ (contrat de liquidité).

#### 4.5. Créances d'exploitation et comptes de régularisation

Valeurs en K€	Montant brut	Dépréciation	31/12/2019	31/12/2018
Créances clients	51 602	-1 912	49 689	39 704
Actifs d'impôt différé				
Créances sociales	326		326	165
Créances fiscales	8 846		8 846	7 617
Autres créances	484		484	363
Factor	3 712		3 712	1 239
<b>Total autres créances</b>	<b>13 369</b>		<b>13 369</b>	<b>9 384</b>
Charges constatées d'avance	489		489	373
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>65 460</b>	<b>-1 912</b>	<b>63 548</b>	<b>49 461</b>

L'essentiel des créances d'exploitation est à échéance à moins d'un an à l'origine. Les créances sur l'Etat comprennent principalement la TVA déductible pour 7 047 K€ et des crédits et avances d'impôts de 1 799 K€. Les comptes de Factor représentent notamment les sommes laissées en garantie au Factor jusqu'au paiement par les clients des factures cédées.

NB : Les créances clients ne tiennent pas compte des créances cédées au factor. Au 31/12/2019, l'encours d'affacturage s'élève à 21 214 K€ pour 14 921 K€ au 31/12/2018.

#### 4.6. Valeurs mobilières de placement

Valeurs en K€	Montant brut	Dépréciation	31/12/2019	31/12/2018
Valeurs mobilières de placement	505		505	490

#### 4.7. Variation des capitaux propres

Valeurs en K€	Capital	Réserves + Primes	Titres en autocontrôle	Résultats	Ecarts de conversion	Total part groupe	Intérêts minoritaires
<b>Capitaux propres N-2</b>	<b>2 467</b>	<b>19 325</b>		<b>2 189</b>	<b>-373</b>	<b>23 608</b>	<b>311</b>
Affectation en réserves		2 189		-2 189			
Variation de capital	395	4 861				5 255	
Variation de titres en autocontrôle			-86			-86	
Rachat aux minoritaires							-311
Résultat N-1				4 448		4 448	
Variation des écarts de conversion					292	292	
<b>Capitaux propres N-1</b>	<b>2 862</b>	<b>26 375</b>	<b>-86</b>	<b>4 448</b>	<b>-80</b>	<b>33 519</b>	
Affectation en réserves		4 448		-4 448			
Variation de capital	30	-30					
Variation de titres en autocontrôle			1			1	
Rachat aux minoritaires							
Résultat N				5 904		5 904	
Variation des écarts de conversion					314	314	
<b>Capitaux propres N</b>	<b>2 892</b>	<b>30 793</b>	<b>-85</b>	<b>5 904</b>	<b>233</b>	<b>39 737</b>	

Le nombre d'actions composant le capital social de FREELANCE.COM SA se détaille comme suit :

	Nb d'actions	Valeur nominale
Au 31/12/2018	35 770 284	0,08 €
Au 31/12/2019	36 144 635	0,08 €

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, le capital social de FREELANCE.COM a été augmenté de 30 K€ par émission de 374 351 actions nouvelles d'une valeur nominale de 0,08 euro chacune (Attribution Gratuite d'Actions AGA)

Il passe ainsi de 2 862 K€ euros composé de 35 770 284 actions d'une valeur nominale de 0,08 euro à 2 892 K€ composé de 36 144 635 actions de 0,08 euro de valeur nominale.

Au titre des opérations décrites ci-dessus, la prime d'émission de FREELANCE.COM a diminué d'un montant total de 30 K€.

La société FREELANCE.COM détient une partie de ses propres actions en application du contrat de liquidité confié à la société Gilbert Dupont. Au cours de l'exercice 2019, FREELANCE.COM a acheté 200 545 titres et en a vendu 213 021. Au 31 décembre 2019, elle détient 36 282 titres valorisés à leur prix d'achat, soit 85 K€, selon la méthode FIFO (Premier Entrée Premier Sorti). Les plus-values ou moins-values de cession sont constatées directement en résultat.

#### 4.8. Provisions pour risques et charges et provisions pour dépréciation

Valeurs en K€	Ouverture	Augmentation	Diminutions (1)	Variation de périmètre	(2) Autres mouvements	Clôture
Provisions pour Risques et Charges	1 561	155	-626		7	1 097
Provisions pour dépréciations sur :						
- immobilisations incorporelles	14	118	-5			127
- immobilisations corporelles						
- immobilisations financières	16					16
- comptes clients	2 050	839	-1 000		24	1 912
- autres créances		6				6
- valeurs mobilières	22		-22			
<b>Total</b>	<b>3 662</b>	<b>1 118</b>	<b>-1 653</b>		<b>31</b>	<b>3 158</b>

##### Impact en résultat

	Dotations	Reprise
Résultat d'exploitation	839	-1 000
Résultat financier		-22
Résultat exceptionnel	279	-631
	<b>1 118</b>	<b>-1 653</b>

- (1) les provisions reprises correspondent pour l'essentiel à des provisions utilisées  
 (2) les autres mouvements concernent principalement les variations des cours de devises

Les provisions et dépréciations concernent principalement cinq types de risque :

- Les risques réglementaires (fiscalité, Urssaf, etc.) pour un montant de 551 K€
- Les risques clients de non recouvrement de créance à hauteur de 1 912 K€
- Les risques sociaux de litiges avec le personnel à hauteur de 332 K€
- Les risques commerciaux contractuels pour 214 K€
- Les risques technologiques liés aux développements informatiques pour 127 K€

Les dotations et reprises de provision d'exploitation concernent principalement le risque de non recouvrement des créances clients.

Les dotations et reprises de provision qui impactent le résultat exceptionnel sont détaillées dans la note 5.6 et concernent principalement les autres risques.

#### 4.9. Emprunts et dettes financières

Valeurs en K€	Montant brut	Moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires	11 076		11 076	
Emprunts bancaires				
Concours bancaires courants	73	73		
Autres dettes financières	332	332		
Dettes de location - financement				
<b>Emprunts et dettes financières</b>	<b>11 482</b>	<b>406</b>	<b>11 076</b>	

FREELANCE.COM a procédé le 22 décembre 2016 à l'émission, au pair, de 10 548 984 obligations convertibles de 1,05 € de valeur nominale chacune, soit un emprunt obligataire global de 11 076 K€ entièrement souscrit par CBV. Chaque obligation convertible donne droit, à tout moment jusqu'à son échéance de 5 ans, à 1 action nouvelle FREELANCE.COM. Les obligations convertibles portent intérêt à un taux de 3% l'an. Elles ne seront pas admises aux négociations sur le marché Euronext Growth Paris ni sur aucun autre marché boursier.

Les autres dettes financières pour 332 K€ concernent les intérêts courus (12 mois) sur les obligations convertibles.

#### 4.10. Dettes d'exploitation

Les dettes d'exploitation sont pour l'essentiel exigibles à moins d'un an, leur ventilation est la suivante :

Valeurs en K€	31/12/2019	31/12/2018
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>34 729</b>	<b>19 424</b>
Dettes sociales (1)	26 823	29 894
Dettes fiscales	14 942	12 271
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	14	7
Autres dettes	1 126	841
<b>Total autres dettes</b>	<b>42 904</b>	<b>43 013</b>
Produits constatés d'avance	809	922
<b>Total</b>	<b>78 442</b>	<b>63 358</b>

- (1) La diminution des autres dettes d'exploitation est principalement due au paiement anticipé de dettes sociales fin décembre 2019 par rapport au 31 décembre 2018. L'impact négatif est de l'ordre de 2 000 K€ et est inclus dans la ligne « Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité » dans le tableau de flux de trésorerie (Note 7).

## Note 5 - Informations sur les postes du compte de résultat

### 5.1. Ventilation du chiffre d'affaires

Valeurs en K€	31/12/2019	31/12/2018
<b>Prestations de services :</b>	<b>108 871</b>	<b>69 917</b>
- France	84 275	46 890
- Export	24 597	23 027
<b>Portage salarial</b>	<b>126 151</b>	<b>115 810</b>
- France	92 995	87 403
- Export	33 157	28 406
<b>Autres</b>	<b>2 104</b>	<b>1 984</b>
<b>Total</b>	<b>237 127</b>	<b>187 711</b>

La ligne « Autres » concerne le chiffre d'affaires de l'activité de conformité principalement porté par PROVIGIS.

### 5.2. Autres produits d'exploitation

Ils comprennent des reprises de provisions sur des créances douteuses à hauteur de 995 K€, des subventions et autres produits d'exploitation de 6 K€, des reprises de provision sur immobilisation à hauteur de 5 K€, des transferts de charges pour 4 K€.

### 5.3. Détail des autres achats et charges externes

Valeurs en K€	31/12/2019	31/12/2018
Achats de prestations	98 249	60 910
Commissions des commerciaux	1 008	1 011
Autres	13 798	14 685
<b>Total</b>	<b>113 056</b>	<b>76 606</b>

#### 5.4. Détail des frais de personnel

Valeurs en K€	31/12/2019	31/12/2018
Personnel administratif	9 002	9 970
Personnel porté et intérimaires	104 073	93 163
<b>Total</b>	<b>113 074</b>	<b>103 133</b>

La participation des salariés au résultat se monte à 152 K€ fin 2019.

#### 5.5. Décomposition du résultat financier

Valeurs en K€	31/12/2019	31/12/2018
Produits des autres VMP & créances de l'actif immo	77	128
Autres Intérêts et Produits assimilés	28	16
Reprises sur provisions & Transfert de charges	22	
Différences positives de change	190	184
Produits nets sur cessions et valeurs mob. de placement	2	
<b>Produits financiers</b>	<b>318</b>	<b>328</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions		11
Intérêts et charges assimilées	438	582
Différences négatives de change	539	472
Charges nettes sur cessions de valeurs mob. de placement	15	
<b>Charges financières</b>	<b>993</b>	<b>1 065</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>-674</b>	<b>-737</b>

Les filiales suisses contribuent pour l'essentiel aux différences nettes de change de - 349 K€.

Les intérêts et charges assimilées de 438 K€ comprennent pour 332 K€ les intérêts calculés sur FREELANCE.COM lié à l'emprunt obligataire émis le 31 décembre 2016 avec CBV.

### 5.6. Décomposition du résultat exceptionnel

Valeurs en K€	31/12/2019	31/12/2018
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	131	505
Autres produits exceptionnels sur opérations en capital	29	94
Reprises de provisions & transfert de charges	631	1 055
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>791</b>	<b>1 655</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	707	1 025
Autres charges exceptionnelles sur opérations en capital	27	26
Dotations exceptionnelles aux amort. & provisions	279	216
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>1 013</b>	<b>1 267</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-222</b>	<b>388</b>

Le résultat exceptionnel net comprend notamment 105 K€ de charges nettes liées aux litiges prud'homaux et 84 K€ de charges nettes liées au solde d'un contrôle fiscal.

### 5.7. Impôt sur les résultats et impôts différés

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, les sociétés françaises du groupe ont constitué un groupe d'intégration fiscale dont FREELANCE.COM est la mère. En 2019, l'économie en résultant s'élève à 205 K€.

L'impôt sur le résultat constaté correspond aux impôts sur les sociétés dus par les filiales marocaines (149 K€), les filiales suisses-allemandes (572 K€) et les filiales françaises (301 K€).

Aucun impôt différé n'est constaté.

A titre d'information, les reports déficitaires dont dispose le Groupe à fin 2019 s'élèvent à 7 094 K€.

## Note 6 - Autres informations

### 6.1. Engagements hors bilan

Engagements donnés	Montant en K€
Encours des créances clients cédées à un organisme d'affacturage	21 214
Remboursement de la franchise de loyer en cas de départ avant le 31/01/2023	738
Indemnités de départ à la retraite (1)	147
<hr/>	
(1) Hypothèses avec un taux d'actualisation de 0,77 % et un taux d'évolution des rémunérations de 2 %	

Engagements reçus	Montant en K€
Garantie Actif Passif consentie par les cédants du Groupe SAVOIR FAIRE jusqu'au 16/06/2021	340
<hr/>	

### 6.2. Passifs éventuels

Tous les risques en cours au 31 décembre 2019 ont fait l'objet d'une provision.

### 6.3. Effectif permanent à fin décembre 2019

	France	Etranger	Total 31/12/19	Total 31/12/18
Personnel salarié :				
- cadres	67	18	84	74
- employés	45	4	49	45
<b>Total</b>	<b>112</b>	<b>21</b>	<b>133</b>	<b>119</b>

L'effectif permanent exclut les salariés portés et les intérimaires.

#### **6.4. Honoraires des Commissaires aux comptes**

Les honoraires des Commissaires aux comptes sont pris en charges pour 146 K€ au titre de leur mission légale.

#### **6.5. Parties liées**

Toutes les transactions avec les parties liées sont conclues à des conditions normales de marché.

La principale opération concernée est décrite au § 4.9 ci-dessus.

Note 7 - Tableau de flux de trésorerie consolidé

Valeurs en K€	31/12/2019	31/12/2018
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>5 904</b>	<b>4 448</b>
Amortissements et provisions	152	-619
Variation des impôts différés		
Plus et moins values de cession, nettes d'impôts	27	-58
Autres flux non monétaires	-4	
<b>Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées</b>	<b>6 078</b>	<b>3 771</b>
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité (1) (2)	1 045	-3 825
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>7 124</b>	<b>-54</b>
Acquisitions d'immobilisations	-1 309	-1 531
Incidences des variations de périmètre		-13
Cessions d'immobilisations, nettes d'impôts	135	97
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>-1 174</b>	<b>-1 447</b>
Augmentations ou diminutions de capital en numéraire		3 923
Emissions d'emprunts	332	330
Remboursements d'emprunts	-332	-1 784
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>		<b>2 470</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>5 950</b>	<b>971</b>
Trésorerie - Ouverture	20 327	19 361
Concours bancaire courant - Ouverture	-5	-266
Trésorerie - Variation cours devises	257	266
Trésorerie - Autres variations	22	-11
Trésorerie - Clôture	26 624	20 327
Concours bancaire courant - Clôture	-73	-5
<b>Variation comptes de trésorerie</b>	<b>5 950</b>	<b>971</b>

(1) dont, en 2019, impact de l'anticipation du paiement des dettes sociales de l'ordre de - 2 000 K€ au 31 décembre 2019.

(2) dont, en 2018, impact sortie factor du pôle VALOR sur les créances clients pour 3 200 K€ au 1er janvier 2018.

**Brigitte NEHLIG**  
Commissaire aux Comptes  
Compagnie Régionale de Versailles  
23, rue du Château  
92250 LA GARENNE COLOMBES

 **ECA  
Nexia**  
23/25 Avenue Mac-Mahon  
75017 PARIS

## FREELANCE.COM

Société Anonyme au capital de 2 891 570,80 euros  
Siège social : 1, parvis de la Défense – 92044 Paris La Défense cedex  
RCS Nanterre B 384 174 348 - SIRET 384 174 348 00076 - APE 6202 A

### Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

**Assemblée Générale d'approbation des comptes  
de l'exercice clos le 31 décembre 2019**

A l'Assemblée Générale de la société FREELANCE.COM,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

## Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

### *Conventions autorisées et conclues au cours de l'exercice écoulé*

En application de l'article L. 225-40 du code de commerce, nous avons été avisés de la convention suivante conclue au cours de l'exercice écoulé qui a fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Cette convention a été conclue avec la société JOHLO SARL, dont le gérant est Monsieur Claude TEMPE, administrateur de FREELANCE.COM, après autorisation préalable du conseil d'administration du 26 juillet 2019 :

Nature et objet :	Prestation de conseils et de services, notamment dans les domaines de la communication externe, du lobbying, des relations avec les investisseurs financiers et les actionnaires et des relations avec les médias.
Modalités :	Facturation de 1 500 euros hors taxe par journée de prestation (frais de déplacement en sus) dans la limite de 12 jours par mois; Facturation forfaitaire de 15 000 euros hors taxe en couverture des frais de démarrage de la mission.
Facturation de l'exercice :	27 359,93 euros hors taxes, dont 3 359,93 euros de remboursement de frais, pour des prestations réalisées en juillet et août 2019.
Motifs justifiant de son intérêt pour la société :	Grande expérience de Monsieur Claude TEMPE en matière de communication (financière, institutionnelle) et de lobbying qui sera ainsi utilisée pour promouvoir l'activité de Freelance.com en tant que leader sur le marché des indépendants.

## Conventions déjà approuvées par l'assemblée générale

*Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé*

En application de l'article R.225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution de la convention suivante, déjà approuvée par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Cette convention est conclue avec Groupe CBV Ingénierie, dont le représentant de la société présidente, Cour du Moulin SARL, est Monsieur Sylvestre BLAVET, président de FREELANCE.COM.

Nature et objet : Domiciliation, à titre provisoire et précaire, concernant la moitié de la surface des bureaux pris à bail par FREELANCE.COM au 254, rue du Faubourg Saint Honoré à Paris et se terminant au plus tard en même temps que le bail commercial principal qui a commencé à courir le 15 novembre 2018 ;

Modalités : Prix : cinquante pour cent (50%) du loyer et des charges supportés par FREELANCE.COM, payables par trimestre civil à échoir, sur facture envoyée par FREELANCE.COM

Facturation de l'exercice : 54 981,49 euros hors taxes.

Fait à La Garenne Colombes et à Paris, le 30 avril 2020  
Les Commissaires aux Comptes



**Brigitte NEHLIG**  
Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie régionale de Versailles



**Comptabilité Audit Développement**  
**Alexandre DROUHIN**  
Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie régionale de Paris